

PROFAGNE

**INDUSTRIELLE
COMMERCIALE
AGRICOLE**

BAISSE DE 5%

pour tous les abonnements

et

**pour toute publicité
annonçant la baisse**

Sommaire

BRETAGNE INDUSTRIELLE COMMERCIALE ET AGRICOLE

Rédaction, Administration :
106, BOUL. MALESHERBES
PARIS-17^e
TÉLÉPHONE : WAGRAM 00-60 à 62

CENTRES DE LIAISON

CHAMBRE DE COMMERCE DE NANTES (LOIRE-INFÉRIEURE).
OFFICE DÉPARTEMENTAL DES GROUPEMENTS PATRONAUX DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, 1, RUE ARSÈNE-LELOUP, NANTES.
CHAMBRE DE COMMERCE DE QUIMPER (FINISTÈRE).
FÉDÉRATION DES INDUSTRIES D'ILLE-ET-VILAINE, 49, SOULEVARD DE LA LIBERTÉ, RENNES.
CHAMBRE DE COMMERCE DE RENNES (ILLE-ET-VILAINE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE LORIENT (MORBIHAN).
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE DU MORBIHAN, CHAMP DE MANGLÉVRE, LORIENT.
CHAMBRE DE COMMERCE DE BREST (FINISTÈRE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BRIEUC (CÔTES-DU-NORD).
CHAMBRE DE COMMERCE DE MORLAIX (FINISTÈRE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE FOUGÈRES (ILLE-ET-VILAINE).
CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-MALO (ILLE-ET-VILAINE).

ABONNEMENT A L'ANNÉE :
1.500 FRANCS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES
106, BOULEVARD MALESHERBES - PARIS
C. C. P. 415631

- LE DEUXIÈME ACTE DE L'EXPERIENCE GOUVERNEMENTALE 3
- LE PROBLEME DU LOGEMENT A BREST, par A. Chupin, Maire de Brest, Député du Finistère 5
- L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE FRANCAISE DU GAZ, par J. Le Guellec, Président du Conseil d'Administration du Gaz de France 6
- LE POINT DE VUE DU GEOGRAPHE — LA PLANIFICATION REGIONALE EN BRETAGNE, par M. Philipponeau, Assistant de Géographie à la Faculté des Lettres de Rennes 9
- LA MER BRETONNE, SOURCE DE MATIERES PREMIERES, par L. Kervran, Membre de la Commission de l'Electricité du Ministère du Travail 13
- LE COMPLEMENT DE LA VASIERE DE KERGROISE A LORIENT, par A. Le Bourhis, Président de la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan 16
- LA VIE ECONOMIQUE 19
- LES POSSIBILITES INDUSTRIELLES DE FOUGERES, par F. Berlin, Président de la Chambre de Commerce 21
- L'INDUSTRIE DE LA TANNERIE EN BRETAGNE, par L. Durand, Président du Syndicat breton des Fabricants tanneurs de cuirs et peaux 23
- L'ACTIVITE DES SOCIETES 25
- LA BAULE, CENTRE BRETON DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE 27
- LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE PRESERVE UNE DES RICHESSES ESSENTIELLES DE LA BRETAGNE 28
- LES AMITIES SOCIALES 31
- INFORMATIONS 32



COMME LE ROI JEAN
LE COMMERÇANT, L'INDUSTRIEL
MODERNE SE DOIVENT DE FAIRE
FACE AUX MULTIPLES PROBLÈMES
QUI LES ASSAILLENT DE TOUS CÔTÉS.

AIR FRANCE

EST UNE ARME EFFICACE ENTRE LES MAINS DE L'HOMME D'ACTION

BORDEAUX, 17, cours du 30 Juillet — Téléph. 66-51 TOULOUSE, 2, boulevard de Strasbourg — Téléph. MA 84-04
NANTES, 1, place Gracilin — Téléph. 139-58 et toutes agences de voyages

LE PORT DE PÊCHE DE LORIENT

met à la disposition
de l'armement et du
mareyage des utilités
encore plus modernes,
plus nombreuses et plus
puissantes que celles
existant avant 1939.

Facilités d'installation
pour toutes les industries
connexes de la pêche.

**SOCIÉTÉ DU PORT DE
PÊCHE DE LORIENT**

4, rue Vignon - PARIS 9^e
Téléphone : OPE 16-42

CHAMBRE DE COMMERCE DE RENNES

MAGASINS GÉNÉRAUX DE LA MABILAIS

agréés par l'État

★

Gare et Entrepôts :

Boulevard Voltaire, RENNES
Téléphone 32-30

★

Terrains raccordés aux chemins de fer
Entreposage — Warrantage

COMPAGNIE NANTAISE

D'ASSURANCES MARITIMES ET DE TRANSPORTS

Société Anonyme au Capital de 35 Millions de Francs (entièrement versé)
Entreprise privée régie par le Décret du 14 Juin 1938

Siège Social :

En son Immeuble, 27, Rue du Calvaire à NANTES

Toutes Assurances **TRANSPORTS** ordinaires et de guerre

MARITIMES - Marchandises et Corps de Navires

FLUVIALES - Marchandises et Corps de Navires

TERRESTRES - Toutes Marchandises

Responsabilité Civile

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

Le

DEUXIÈME ACTE

de l'expérience gouvernementale

La loi des Finances est enfin votée, le Parlement est en vacances. M. Pinay a donc les mains libres pour utiliser l'outil qu'il réclamait et faire la politique que le pays attend de lui.

Il y a quelques semaines encore, la France était menacée d'inflation, et le mot dévaluation était dans toutes les pensées. Sinon, sur toutes les lèvres. M. Pinay a su donner un coup de frein à la hausse des prix que l'on croyait impossible à entrayer. Grâce au concours des organismes professionnels, on a pu enregistrer une baisse qui atteint la plupart des secteurs. La première bataille est gagnée.

L'équilibre budgétaire dépend de la réussite d'un large emprunt dont on attend quelques 350 milliards. Avant l'émission de cet emprunt, M. Pinay a voulu créer le climat de confiance indispensable pour faire rentrer dans le circuit les capitaux qui ont jusqu'à présent échappé au fisc. L'amnistie fiscale peut certes réussir, surtout assortie comme elle l'est de nouvelles mesures très sévères qui permettront de mettre le futur fraudeur au bon de la vue économique du pays. Elle doit inciter les nombreux capitaux qui restent jusqu'ici cachés par crainte du fisc à s'investir au grand jour.

Encore faut-il que l'amnistie ne cache pas un piège de l'Administration. Encore faut-il surtout qu'elle s'accompagne d'une réforme fiscale qui éclaircisse et simplifie les textes. De 1945 à 1951, la pression fiscale et parafiscale est passée de 23,5 à 38,2 % du revenu national net (au coût des facteurs). La progression atteint donc 62 %. Cet impôt qui ne laisse plus de place à un bénéfice normal, croissant avec la production, n'est-il pas trop souvent le meilleur encouragement à la fraude fiscale ? N'est-il pas aussi un frein à l'initiative privée, frein d'autant plus dangereux qu'il entrave surtout les hommes de qualité, parvenus à mettre sur pied les affaires les plus importantes ?

« Il faut demander plus à l'impôt et moins au contribuable ». La formule est célèbre : de sa mise en pratique dépend la réussite de ce que l'on a pu appeler « l'expérience Pinay », et en définitive la sauvegarde du franc.

Mais il importe que l'équilibre entre les prix et les salaires, vers lequel on tend par la baisse puis la stabilisation des prix, ne soit pas de nouveau compromis par la hausse des salaires. On sait que, dès sa rentrée, le Parlement aura à se prononcer sur l'échelle mobile. Il ne semble pas, étant donnée la tendance actuelle de la situation, que celle-ci pourra trouver l'occasion d'être appliquée. Mais ne faut-il pas craindre que le vote de l'échelle mobile des salaires suffise à rétablir la psychose de hausse qui nous entraînera à nouveau dans le cercle infernal d'où nous semblons enfin être sortis ?

Car enfin, pourquoi pas aussi une échelle mobile des loyers, une échelle mobile des rentes, une échelle mobile des impôts, etc. ?

La vote de l'échelle mobile des salaires apparaît comme un vote de défiance à l'égard de l'avenir économique de la France, car c'est au contraire de la confiance que dépend au premier chef la stabilisation économique que veut assurer au pays M. Pinay. L'opinion publique est gagnée à la cause du gouvernement. On comprendrait mal que le Parlement ne traduisît pas, dans ses votes, la tendance profonde du pays.



BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

Utilisez pour la
**COMMANDE ET LA
PROTECTION
DE VOS MOTEURS**

A COURANT ALTERNATIF
DE FAIBLE PUISSANCE

LES COFFRETS
CONTACTEURS
DISJONCTEURS
G 113 - 10 A
M 113 - 20 A



APPAREILLAGE AUTOMATIQUE
ALSTHOM

38, AVENUE KLÉBER - PARIS-16^e - TÉL. : PASSY 00-90

*C'est la solution,
la plus moderne.*

OPTIC

Buvez les bières...

FABRIQUÉES PAR LES IMPORTANTES

**BRASSERIES
DE L'OUEST**

GRAFF à RENNES : "RHEDONIA"

KERINOU à BREST : "ARMOR"

LA MEUSE à NANTES : "MONOPOLE
& ROYALE"

Elles égalent les meilleures

En les exigeant vous aidez au développement de l'INDUSTRIE RÉGIONALE

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

LE PROBLÈME

DU LOGEMENT

A BREST

par
Alfred CHUPIN
Maire de Brest
Député de Finistère

BEAUCOUP de gens se laissent aller à protester devant le Passer magnifique de la Reconstruction à Brest. Il n'y a jamais eu, disent-ils, tant d'appartements avant la guerre. Et les baraquas ? Que ferez-vous de ces superbes édifices, puisqu'une énorme quantité de gens refuseront de quitter leurs logements de bois, moins confortables mais à peu coûteux ? « On » a vu trop grand. « On » va se trouver devant une situation inextricable. Est-il possible que les autorités aient prévu, comme le laisse entendre des voix anonymes et discourtoises, une ville de 200.000 habitants ? Poise des grandeurs Bira, bien qui rira le dernier. Etc. - etc. -

Une fois de plus, il convient de mettre les choses au point. Nul n'a jadis les prophètes en cette affaire et s'il s'est trouvé des esprits un peu confus mais sympathiques pour s'exalter au spectacle des premiers alignements d'immeubles et conserver une ville future deux fois multipliée, leurs propos n'ont jamais rien eu d'officiel.

La ville de Brest a, purement et simplement, été reconstruite.

Peut-on croire, sans tomber dans l'humour le moins volontaire, que les services du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, ne fussent peités à cette tendance au gigantisme que l'on nous impute ? Que l'idée s'en soit plus ou moins répandue signifie en vérité que lorsqu'un mouvement humain repart, sans faiblesse, vers un nouvel avenir, sous le signe de nouvelles techniques, il se produit dans la conscience collective un phénomène semblable au phénomène individuel que les philosophes ont si justement appelé la « crise d'originalité juvénile » de l'adolescence. C'est un signe de jeunesse et d'ardeur que nous enregistrions sans diplomatie. Quelle que soit l'ambition si on s'est formés, il n'est pas mauvais de donner l'impression qu'on défranchera d'une tête le reste du monde. Il n'est pas mauvais de le croire passagèrement, et de puiser des forces dans ce beau rêve.

Souignons rapidement que la question des baraquas est sans intérêt : elles s'usent certes avant que ne s'use l'entêtement, d'ailleurs problématique de leurs habitants, mais elles s'usent. D'autre part, il suffit de voir les difficultés extraordinaires rencontrées par tous ceux, et ils sont légion, qui veulent s'en procurer parce qu'ils ne trouvent pas de logements ailleurs, pour ne pas craindre une pléthore d'espace habitable dans notre ville.

Mais enfin parlons chiffres. Le débat sera rapidement clos par ce recours aux données précises de la statistique et du recensement.

Quelle était la situation du logement à Brest en 1939 ? D'après un recensement en 1936, et compte tenu des constructions pendant les années immédiatement antérieures à la guerre, on trouve le chiffre de 36.500. Le recensement de 1945 démontre en effet 39.233 logements, et l'on peut chiffrer à 1.250 environ le nombre des logements construits entre 1936 et 1939.

N'oublions pas, en outre, qu'une crise due au manque de logements existait à Brest à l'époque.

Je rappellerai que l'évolution du nombre d'appartements

entre l'avant-guerre et l'après-guerre n'a pas été la même dans les divers quartiers (1^{er} rayon, 2^e rayon, Recouvrance). Il n'est pas possible, par conséquent, de porter un jugement sérieux sur l'ampleur de la Reconstruction en se basant sur des aspects fragmentaires de celle-ci. Seuls les chiffres globaux peuvent entrer en ligne de compte.

Au total, le nombre de logements en dur, après exécution des travaux de reconstruction et des programmes d.H.L.M. sera de 41.000, contre 36.500 en 1939.

Ces chiffres mettent en évidence une insuffisance de 3.500 constructions provisoires à usage d'habitations. Ce chiffre est supérieur de 1.500 au nombre actuel, qui n'évoluera plus. Ceci veut dire que, même en accordant à ces baraquements une durabilité matérielle qu'ils sont loin de posséder, nous serions tout compte fait légèrement au-dessous des besoins « probables » du logement.

J'entends bien besoins « probables », car nul ne peut préjuger, dans un sens ou dans l'autre, de l'évolution démographique future de la région. Cette évolution est en effet solidaire de l'importance plus ou moins grande que prendront les établissements de la Marine Nationale, dont le personnel a toujours constitué un élément de base du peuplement. Cela dépend de considérations politiques et militaires qui, sans nous échapper complètement, sont, pour une large part, imprévisibles.

Compte tenu des habitations provisoires, les constructions nouvelles ne parviendront pas à égaler en importance les anciennes. Comme il convient de prévoir au contraire un déchet progressif dans les baraquements, non seulement il ne reste rien des absurdes réflexions que j'ai citées au début de cet article, mais il semble nécessaire de songer à la réservation de terrains pour de futurs programmes d'habitations à Loyer Modéré.

D'autre part, quel doit être en la matière le point de vue de l'urbanisme ? Doit-il opter délibérément pour la limitation des possibilités de la Ville ? Doit-il préférer de son avenir en envisageant pas, au-delà des nécessités évidentes du moment, l'éventualité d'un développement ? S'il n'y a aucun inconvénient à ce que le volume réel des habitations ne remplisse pas les cadres prévus par l'architecte, il en existe, et des plus graves, au cas où un accroissement inattendu de la population risque de les faire scier. Il serait absurde de calculer au plus juste, car les projets en cours de réalisation ne doivent pas courir le risque de faire obstacle un jour à des projets futurs. Il faut envisager l'avenir, réserver l'espace, tracer les grandes lignes d'un développement, certes imaginaire, mais possible et souhaitable. Ce développement de toutes les éventualités, il convient d'ailleurs d'y travailler et ce serait faire preuve d'inconscience que de ne pas se soucier de son aspect humain. Ne répétons pas, puisque l'occasion nous est donnée de faire du neuf, les erreurs, pardonnables au XIX^e siècle, qui ont abouti aux fourmilières insalubres, à prolifération aventureuse des faubourgs selon des lignes où ne se reconnaît certes pas la marque d'un esprit organisateur. Entre deux risques, enfin, n'est-il pas raisonnable de choisir celui d'être en avance et non celui d'être dépassé ?

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

L'évolution de l'industrie française du gaz

par J. LE GUELLEC
Président du Conseil d'Administration
du Gaz de France



Ce plan qui met en œuvre les techniques les plus modernes, est aujourd'hui réalisé à près de 50 %. Sa mise en œuvre a permis d'augmenter notablement le nombre des abonnés desservis, ainsi que d'accroître les ventes de gaz (+ 45 % par rapport à 1938) et de coke (+ 30 % par rapport à 1947). En outre, 87 usines anciennes ou d'exploitation peu rentable ont pu être éteintes et les réseaux de distribution correspondants alimentés par des moyens plus économiques.

Les travaux se poursuivent activement, dans toute la mesure des possibilités financières, aussi bien dans les cokeries de Gaz de France que dans les usines et sur les réseaux de transport du Service National.

Du point de vue économique, l'essor de l'industrie française du gaz est également caractéristique.

Les ventes de gaz sont passées de 1 milliard 752 millions de mètres cubes en 1938 à 2 milliards 627 millions en 1951, et cela sans augmentation des effectifs de l'industrie gazière. Ces chiffres mettent en lumière et l'accroissement de productivité de Gaz de France et la fécondité de la modernisation entreprise.

On notent tout spécialement le développement des usages commerciaux et industriels du gaz dans les dernières années.

Enfin, le redressement financier de Gaz de France, poursuivi inlassablement depuis des années, et qui s'est particulièrement affirmé au cours de l'année 1951, ne saurait être passé sous silence.

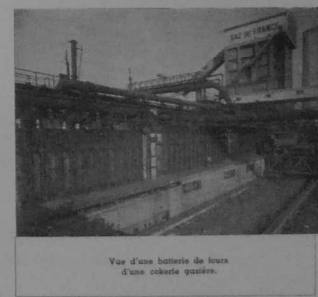
Desormais, l'industrie française du gaz sait où elle va. Ses responsables ont mis au point une politique d'ensemble qui prévoit notamment la recherche d'un développement commercial qui, au prix d'un effort gigantesque, doit conduire ce service national à un état stable de prospérité.

L'industrie française du gaz est au surplus l'une de nos industries-clés. Elle s'intègre étroitement dans un complexe industriel et économique dont dépend l'amélioration du niveau de vie des Français.

Productrice de gaz, de coke, de benzol, de goudron et d'une riche gamme de dérivés, elle concourt à la réalisation d'une politique énergétique rationnelle par l'emploi optimum des ressources nationales.

Dans cet ensemble, la Bretagne tient sa place. Les études, réalisées par les techniciens les plus qualifiés de Gaz de France, qui publiera **Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole**, feront mieux connaître cette place et montreront que notre belle région a bénéficié, dans tous les domaines, des efforts accomplis par Gaz de France. Elles feront connaître les réalisations locales, tant en ce qui concerne les nouveaux procédés de

fabrication du gaz que le transport de ce fluide à longue distance. Elles révéleront peut-être certaines applications nouvelles du gaz susceptibles d'intéresser tout spécialement les industries locales. Enfin, elles montreront la place occupée par le gaz dans la vie de nos cités, ainsi que dans la reconstruction de celles d'entre elles qui ont été meurtries par la guerre. Puissent ces études contribuer à développer les liens d'estime et de collaboration confiante qui existent déjà entre les usagers (notamment les usagers industriels) et le Service National du Gaz.



Vue d'une batterie de fours d'une cokerie gazière.

rielles de la guerre se faisaient durement sentir. L'équilibre financier des entreprises était incertain.

Pour subsister, et, au delà, se développer, l'industrie du gaz devait se rénover et s'adapter.

Ce fut l'œuvre des cinq dernières années, grandement favorisée par la nationalisation qui permit notamment l'opération de concentration industrielle qui s'avérait indispensable.

Des solutions ont été apportées aux problèmes techniques, économiques et financiers qui se posaient.

Dès 1947, un vaste plan d'équipement de l'industrie du gaz a été élaboré par les techniciens, puis approuvé par les Pouvoirs Publics.

Prévoyant le doublement en dix ans de la consommation de gaz de 1938, ce plan porte sur la concentration des moyens de production en d'importantes centrales et cokeries gazières, le transport du gaz à longue distance par canalisations souterraines sous pression, la fabrication du gaz au moyen de matières premières autres que le charbon (notamment des dérivés du pétrole), l'amélioration de qualité des fournitures, et, en particulier, du coke, l'utilisation des gaz disponibles sur le territoire (gaz des cokeries minières ou sidérurgiques, gaz naturel).



Soudure d'une canalisation de transport de gaz.

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE



Mise en place d'une canalisation de transport de gaz.

L'INDUSTRIE française du gaz conquiert une place sans cesse plus importante au sein de l'économie nationale. On l'ignore trop souvent.

Aussi je salue avec plaisir l'initiative prise par **Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole** de consacrer une série d'études à notre industrie gazière. Je l'en remercie, pour ma part, bien sincèrement.

Comment le Breton que je suis ne serait-il pas heureux de voir ses compatriotes informés, dans les meilleures conditions, sur une industrie si attachante et si riche en promesses ?

L'industrie du gaz de France n'est pas en effet, comme certains le pensent, une industrie dépassée par le progrès technique et appelée à disparaître pour faire place à de nouvelles formes d'énergie. La vérité est même à l'opposé de cette conception. Facteur prépondérant de confort et de progrès social, cette industrie se trouve actuellement dans une période de profonde transformation qui voit se rénover et s'adapter ses techniques et ses méthodes d'exploitation en fonction des réalités économiques, dans le souci constant de toujours mieux assurer le Service Public dont elle a la charge.

Ce fait méritait d'être souligné.

En 1946, l'industrie du gaz comprenait, en France, 724 exploitations (dont 546 usines à feu) dépendant de 251 sociétés. Les exploitations aux moyens modernes de production étaient rares. Les conséquences maté-

**LA VIEILLE MARQUE
FRANÇAISE**

CONSERVES ALIMENTAIRES
MARQUE DÉPOSÉE

Loupignolet

NANTES FRANCE

"La durée de la renommée
garantit la qualité"

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE CREIL

35, Rue Charles-Somasco — CREIL (Oise)
Tél. : 63 et 253 — Adr. Télégr. : Industrielle Creil

CHAUDIÈRES

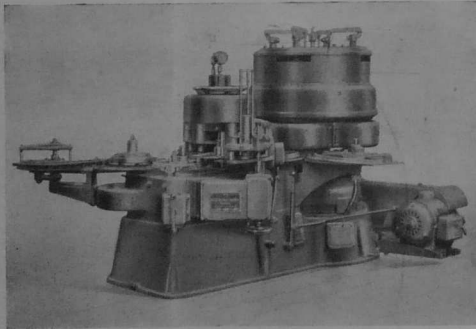
"FIELD" ordinaire
"FIELD" amélioré type MV (S. G. D. G.)

Pour le **CHAUFFAGE**
VERTICALE, A MAGASIN DE COMBUSTIBLE
HORIZONTALE, "CREIL", TOUT ACIER
EAU CHAUDE ET VAPEUR
HAUTE ET BASSE PRESSION
DE 200.000 A 1.500.000 CALORIES
RENDEMENT ÉLEVÉ

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

Les Fils de H. SUDRY

Boulevard des Martyrs - Nantais - de - la - Résistance, NANTES - FRANCE
Télégr. SUDROUTY-NANTES Téléph. 150-33 - 163-88



SERTISSEUSE
AUTOMATIQUE
S. G. R.

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

**LE POINT DE VUE
DU GÉOGRAPHE**

**LA PLANIFICATION RÉGIONALE
EN BRETAGNE**

par
M. PHILIPPONNEAU
Assistant de Géographie
à la Faculté des Lettres
de Rennes

Les efforts entrepris par *Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole* pour faire connaître les aspects économiques et pour développer les diverses branches de l'activité de notre province intéressent au plus haut point le géographe. Le développement probable de l'industrie risque, en effet, de bouleverser les aspects géographiques traditionnels de la Bretagne.

Le géographe s'intéresse à ces transformations, son rôle consistant à décrire, à expliquer les organisations régionales dans leur ensemble : aspects physiques, humains, économiques, sociaux.

Voici deux ans, nous avons pu étudier en Angleterre le rôle pratique joué par les géographes depuis une vingtaine d'années et surtout depuis la guerre. En prenant l'initiative d'une étude systématique des modes d'utilisation du sol, les géographes britanniques ont fourni les bases scientifiques indispensables à une planification de l'agriculture qui a permis au pays d'éviter la famine pendant les années de guerre et de restreindre aujourd'hui de trop coûteuses importations alimentaires. Le gouvernement britannique, ayant effectué pas dans un espace abstrait mais dans le cadre réel des régions, les géographes ont été appelés à fournir une partie des cadres techniques du « Ministry of Town and Country Planning » véritable Ministère de l'Aménagement du Territoire qui organise et

coordonne le développement économique des diverses régions.

Aux Pays-Bas, les géographes contribuent à l'aménagement des nouveaux polders et à la colonisation des landes et des tourbières de l'Est du pays, étudient l'aménagement des zones industrielles et des ports, analysent les causes de la décadence de certaines petites villes et les remèdes à y apporter.

Dans les pays neufs où l'économie évolue à un rythme extrêmement rapide sur d'immenses territoires, le géographe est appelé depuis plus longtemps encore à étudier des problèmes pratiques. En U.R.S.S. et dans les pays scandinaves, il prépare les travaux de planification. Aux U.S.A., si les organismes d'État et les collectivités publiques emploient un grand nombre de géographes, beaucoup d'entreprises privées les chargent des tâches les plus diverses.

On reconnaît à l'étranger que la France possède une des meilleures écoles géographiques du monde, mais elle utilise encore bien peu ses géographes pour résoudre des problèmes pratiques, comme le remarquait voici trois ans le professeur A. Meynier dans une conférence sur *Le géographe au service de la Nation*. La Bretagne ne pourrait-elle être la première province française à servir de terrain d'expérience aux études de géographie appliquée ?

UTILITÉ D'UNE PLANIFICATION RÉGIONALE EN BRETAGNE

Devant un malaise économique tel que celui que traverse la région malouine ou l'industrie lousgervaise, l'attitude du géographe est semblable à celle du médecin : un ensemble géographique est comparable à un organisme vivant qui évolue sous l'action de facteurs internes et externes.

Ce qui est vrai pour un organisme manquant de vitalité l'est aussi pour un organisme soumis à une brusque fièvre de croissance comme risque de l'être l'agglomération rennaise. Ne serait-il pas sage, avant d'installer une usine importante qui n'est sans doute que la première d'une longue série, d'étudier les répercussions possibles de cette infusion de sang nouveau dans un vieil organisme ? On ne transforme pas sans risques une vieille capitale régionale où les fonctions administratives, commerciales et intellectuelles avaient traditionnellement plus d'importance que l'industrie, en une grande agglomération industrielle. On n'accroît pas sans difficultés de 20.000 habitants la population d'une ville où le problème du logement se pose déjà d'une façon aiguë. Un plan d'industrialisation, un plan régional d'aménagement s'appuyant sur la connaissance précise des problèmes, de tous les problèmes, peut permettre à la ville de traverser sans dommage une crise délicate de croissance.

Le problème du logement montre bien la nécessité

de ce travail de planification. Loger des cadres venus de Paris sans accélérer à l'arrance les constructions nouvelles, c'est retarder pour beaucoup de Rennais en quête d'un domicile décent la solution de ce douloureux problème. Loger les ouvriers à la campagne suppose, comme on l'a fort bien dit ici même, l'établissement d'un réseau de transports suburbains. Mais ne faudrait-il pas étudier aussi préalablement les conditions de l'habitat rural, la dispersion de la population, les caractères de l'économie agricole dans toute la zone qui serait appelée à fournir et à loger la main-d'œuvre de l'usine ?

La plupart des autres problèmes ne peuvent être résolus d'une manière satisfaisante que s'ils ont été étudiés longtemps à l'avance. Des bâtiments scolaires, un réseau de transports urbains, des lignes électriques, conçus pour une ville de 100.000 habitants, déjà fort insuffisants pour une ville de 120.000 habitants, demandent non seulement des aménagements nouveaux mais, ce qui est plus grave, parfois des transformations totales, lorsque la population urbaine passe à 150.000 ou 200.000 habitants. Ne serait-il pas plus rationnel et plus économique pour un organisme tel que l'Électricité de France de construire immédiatement une ligne à très haute tension capable de satisfaire toutes les demandes ultérieures plutôt que de faire des ajus-

FINES CONSERVES *Cassegrain* **NANTES FRANCE**

Le fer blanc n'est pas transparent...

EXIGEZ LES CONSERVES PORTANT LE NOM ET LA DEVISE

AMIEUX

TOUJOURS A MIEUX

Matière première de base pour :

LESSIVES
PRODUITS D'ENTRETIEN
ENTRETIENS INDUSTRIELS
SPÉCIALITÉS TEXTILES
BLANCHISSERIE

le détergent STANYL

Alkyl Aryl Sulfonate de soude

Tous renseignements et documentations à :
STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES
département des produits chimiques
82, av. des Champs-Élysées - Paris 8^e

Tel. : BA. 48-24
Poite 465

BISCUITERIE "NANTAISE" BN

P. COSSE, A. LOTZ & C^{ie} - NANTES

ments partiels pour répondre aux besoins successifs de chaque nouvelle usine ? Mais, pour cela, il lui faut savoir à quel niveau se placeront les besoins futurs.

Les questions sociales ne sont pas moins importantes. Une industrie utilisant une main-d'œuvre principalement masculine devrait entraîner la création d'une industrie utilisant la main-d'œuvre féminine : c'est l'intérêt des industriels comme celui des travailleurs. Comment orienter la formation professionnelle si l'on ne connaît les besoins et les débouchés futurs des diverses activités économiques ? Quelles répercussions l'implantation d'industries nouvelles peut-elle avoir sur la main-d'œuvre d'autres industries, sur les salaires, le prix de revient et les débouchés ? Quelles répercussions peut-elle avoir sur l'agriculture avec le « pompage » de la main-d'œuvre sollicitée par des salaires industriels plus élevés, mais aussi avec les débouchés nouveaux qu'une agglomération urbaine plus importante offre à certains produits ?

La connaissance précise de tous ces problèmes qui sont étroitement liés les uns aux autres paraît donc indispensable pour un développement harmonieux de l'économie régionale. N'est-ce pas un moyen aussi de faire connaître à l'Etat quels sont les besoins, quelle est l'importance et la nature de l'aide qu'il a le devoir d'apporter à la communauté régionale, quels sont les investissements qui présentent un intérêt national ? Les organismes du Plan sont-ils parfois embourbés pour choisir une région-pilote, un terrain d'expériences où l'on investit quelques milliards sans être très sûr du résultat. Si une région possédait son propre plan d'organisation, établi par les intéressés eux-mêmes, elle aurait plus de chances de recevoir une partie de cette manne qui serait ainsi certainement mieux employée. De même, en faisant connaître aux détenteurs de capitaux étrangers à la Bretagne quelles sont les possibilités offertes par une région dont l'essor économique est déjà coordonné, on pourrait les inciter à monter des affaires nouvelles.

L'ORGANISATION D'UNE PLANIFICATION REGIONALE EN BRETAGNE

Comment peut-on concevoir l'organisation des études qui devraient servir de base à une planification régionale ? Nous n'avons pas la prétention de penser que le géographe peut à lui seul mener une telle entreprise qui pour être efficace doit être à la fois complète et rapide. En Angleterre et aux Pays-Bas, une équipe de quatre ou cinq géographes spécialisés et déjà entraînés pourrait effectuer l'étude d'un cas analogue à celui de l'agglomération rennaise en quelques mois. En France, de tels spécialistes n'existent pas et les géographes qui s'intéressent à ces questions ont leur temps pris par les tâches d'enseignement. Le géographe d'ailleurs n'est pas compétent et ne peut connaître tous les détails des problèmes et des techniques. Il est simplement habitué à étudier les problèmes dans leur ensemble, à saisir les rapports entre les faits ; par sa situation personnelle, sa formation scientifique, les traditions d'indépendance de l'Université à laquelle il appartient, il peut avec impartialité coordonner les efforts et orienter un travail qui ne peut être réalisé qu'en équipe.

La C.F.T.C. a pris récemment l'initiative d'un travail d'équipe pour essayer de trouver un remède à la crise qui affecte actuellement la région malouine. Des représentants de ce syndicat, des organisations patronales, des municipalités, des chefs de services administratifs et tous ceux qui s'intéressent à l'économie de la région ont décidé d'étudier en commun les causes du malaise et les remèdes possibles. A Rennes, un groupe d'étude de la C.F.T.C., comprenant des personnalités de formations très diverses a décidé aussi d'étudier les problèmes soulevés par l'industrialisation future de la ville.

Nous avons pris nous-mêmes, voici plus d'un an, l'initiative d'un tel travail d'équipe pour étudier l'économie rurale du département. A l'exemple de ce qui a déjà été réalisé en Angleterre, nous avons pensé que, pour fixer les bases d'une planification ultérieure, il importait de mettre d'abord au point des méthodes de travail dans le cadre d'un canton-type, pour les étendre ensuite à une région plus vaste. Un Comité d'Etude de l'Economie rurale d'Ille-et-Vilaine a été ainsi constitué en novembre 1950, sous le patronage du Ministère de l'Agriculture et de M. Benedetti, Inspecteur Général, Préfet d'Ille-et-Vilaine. Présidé par le Professeur Meynier, il groupe des chefs de services, l'Inspecteur d'Académie, le Directeur de l'IN.S.E.E., le Directeur des Services agricoles, des professeurs de

l'Université et de l'Ecole Nationale d'Agriculture. Chacun a une tâche bien définie : l'IN.S.E.E. fournit les statistiques, les économistes ruraux préparent des questionnaires, l'administration académique dirige le travail des instituteurs chargés d'enquêtes locales, les géographes dessinent des cartes et assurent la coordination du travail. Toutes les données intéressant l'économie du canton de Montfort, qui a été choisi comme terrain d'expériences, ont été traduites en cartes par les étudiants du laboratoire de géographie de la Faculté des Lettres. Les instituteurs du canton élaborent en ce moment même, en utilisant des photos aériennes, une carte des modes d'utilisation du sol, première réalisation effectuée en France d'un travail qui est terminé depuis dix ans pour l'Angleterre toute entière. Le Comité songe à augmenter prochainement le nombre de ses membres et à élargir le champ de son activité.

Un tel système peut être facilement adopté pour étudier n'importe quel problème général ou régional. Les sources de documentation ne manquent pas, mais elles sont dispersées ; il faut les mettre en commun en groupant tous ceux qui disposent d'un élément d'information. Ainsi, l'étude de l'industrialisation de la région de Rennes pourrait réunir des délégués des municipalités, de la Chambre de Commerce, des organisations patronales (en particulier ceux des futures industries), des syndicats ouvriers, des chefs de services (IN.S.E.E., urbanisme, santé publique, électricité, transports), des professeurs d'économie politique, d'histoire économique, de géographie. Chacun voyant les problèmes sous un angle particulier pourrait fournir un rapport sur sa spécialité. Ces rapports seraient discutés en commun et l'on réunirait ainsi, sans travail excessif pour chacun et sans frais, une documentation précieuse qui servirait de base à une planification élaborée d'une façon analogue.

C'est par un tel travail d'équipe, par la mise en commun des expériences et des bonnes volontés que le développement économique de la Bretagne peut se faire d'une façon logique et harmonieuse. Que tous ceux qui sont intéressés par ces suggestions nous écrivent, proposent une réunion probable ou engageant à cette libre tribune qui nous est offerte par Bretagne Industrielle Commerciale et Agricole une discussion d'où peut naître une organisation qui aidera à faire de la Bretagne une grande région économique exportant ses produits au lieu de perdre ses hommes.

SOCIÉTÉ MINIÈRE et MÉTALLURGIQUE
DE PENARROYA

17, Place Vendôme, 12
PARIS-1^{er}

USINES de TOURB
à CEILHES (Hérault)

PENARROYA

L'ARME DE CHOIX CONTRE
LE DORYPHORE

SERVICE COMMERCIAL
MINÉRAIS & MÉTAUX

SOC. ANON. au CAP. de 200.000.000 de Frs
R. C. Seine 104 84 155

Agences de **RENNES** :
13, Rue Alexandre-Duval, 13

l'Alcool de Pommes rectifié
fait prime
sur tous les marchés mondiaux

Peintures H. LAPPARTIENT

Peintures de Carène
Peinture pour la Marine et l'Industrie
Peintures spéciales

Usine à Lorient
Avenue de la Perrière

Agence Générale à Paris
3, Rue Le Nôtre

SOCIÉTÉ ANONYME
DES USINES

DIOR

1, av. Marceau, PARIS 16^e

KLéber 75-90

*
SUPERPHOSPHATES - ENGRAIS 60
TOUS ENGRAIS COMPOSÉS
PHOSPHATES MOULUS
PROSPHO-POTASSIQUES
ACIDE SULFURIQUE

*
Matières Premières Pharmaceutiques

*
PLASTIFIANTS et SOLVANTS

*
PRODUITS de BLANCHIMENT
CRISTAUX DE SOUDE
LESSIVES - JAVEL

*
et le nouveau produit
indispensable aux ménagères

le DIORINOL

BOITES MÉTALLIQUES

J. BERNIER ET C^{IE}
1, RUE FULTON - NANTES

J. J. CARNAUD ET FORGES DE BASSE-INDRE
NANTES ET CONCARNEAU

M. PINARD ET FILS
2 bis, RUE RICHER - NANTES

MERRIEN ET C^{IE}
QUIMPERLÉ (FINISTÈRE)

LÉON CHAMBON ET C^{IE}
3, RUE LAVOISIER - NANTES

BOITES MÉTALLIQUES D'ARVOR
CONCARNEAU (FINISTÈRE)

CHATELARD ET C^{IE}
CONCARNEAU (FINISTÈRE)

S⁶⁶ MÉTALLURGIQUE
DOUARNENEZ (FINISTÈRE)

OPTIC

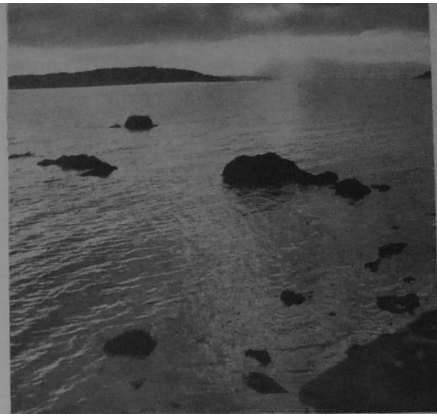


Photo Intercontinentale

LA MER BRETONNE

source de matières premières

par
Louis KERVAN
Membre de la Commission de l'Électricité
au Ministère du Travail

La mer contient des richesses considérables, mais la Bretagne n'a guère su, jusqu'à ce jour, profiter de cette mine inépuisable qui s'offre à elle sur des centaines de kilomètres.

On ne compte actuellement que quelques industries d'extraction d'iode, d'algines, et, au sud, de sel marin.

UN ANACHRONISME FLAGRANT

Mais, au sujet du sel marin, il importe de souligner que, non seulement il est reculé à peu près par les mêmes procédés qu'il y a des millénaires, mais encore qu'il est simplement extrait en Bretagne; il n'existe aucune industrie locale pour le traiter, pour en retirer toute la gamme des composés du chlore et du sodium qu'il fournit. On l'expédie, pour cela... jusque dans les Alpes, aux usines d'électrochimie.

De nos jours, c'est là une absurdité économique parfaite, un anachronisme flagrant. Cela se composait il y a 50 ans, quand l'électrochimie, qui nécessite du courant continu, ne pouvait s'installer que là où était ce courant, car on ne savait pas le transporter bien loin sans qu'il subisse des pertes inacceptables. Mais aujourd'hui, rien ne s'oppose plus à ce que le courant vienne jusqu'à la matière première : le transport de celle-ci est bien plus onéreux que le transport du courant électrique, et l'on aurait, économiquement, tout avantage à installer de telles usines en Bretagne.

Mais de plus, la Bretagne, par le développement d'usines marémotrices, même de puissance relativement faible, peut ainsi disposer de grandes quantités d'électricité. Il serait alors possible de traiter sur place non plus seulement le sel marin, mais directement l'eau de mer. Plus de frais de transport d'une matière lourde et assez

PAPETERIES VALLÉE

SOCIÉTÉ ANONYME — FONDÉE EN 1854 — AU CAPITAL DE 43.750.000 FR.
Siège Social : BELLE-ISLE-EN-TERRE (Côtes-du-Nord)

PAPERS D'IMPRESSION ET ÉCRITURE
BLANCS, BULLE ET DE COULEUR
DOSSIERS, DUPLICATEURS, etc.
SIMILI SULFURISÉ

SPÉCIALITÉS : Papier buvard pur chiffon — Blanc pur chiffon sans colle pour fromage — Cotons et linters blanchis pour l'industrie chimique

Ateliers de transformation : cahiers et articles écoliers

Dépôt de vente à RENNES (I.-et-V.), 32, rue Lechapelier

OMNIUM
COMMERCIAL
DU PAPIER

OGOPA

DISTRIBUTION
AGENCE D'USINES

BUREAUX ET ENTREPÔTS
23, Boulevard de la Tour d'Auvergne - RENNES
Téléphone : 65-68

TOUS LES PAPIERS POUR L'EMBALLAGE
ET L'ALIMENTATION

Kraft * Sulfite * Cellulose * Simili-Sulfurisé
SACS EN PAPIERS POUR TOUS USAGES
RÉCIPIENTS EN CELLULOSE PARAFFINÉE
pour Miel, Crème fraîche, Graisse, etc...

KRAFT GOMMÉ
PAPIERS COUCHÉS ET LISSÉS,
PAPIERS IMPRESSION GOMMÉS

bon marché, plus de pertes dues au transport de l'électricité, plus de frais de lignes longues : énergie et matière première sont réunies, d'où des conditions d'exploitation extrêmement avantageuses.

LA MER, SOLUTION CHIMIQUE

D'autant plus que le sel marin n'est pas le seul produit de la mer susceptible d'être traité. L'eau de mer, en Bretagne, contient en moyenne 31,9 kg. de sels par mètre cube, dont 25,35 kg. de chlorure de sodium, 2,92 kg. de chlorure de magnésium, 2,30 kg. de sulfate de magnésium et 1,40 kg. de sulfate de calcium.

Ce sont là des chiffres moyens, auxquels il faut ajouter environ 5 % pour la Manche et retrancher 5 % pour l'Atlantique.

Ainsi, sur un poids total de 31,9 kg. les chlorures (28,27 kg.) et les sulfates (3,60 kg.) interviennent pour 31,87 kg. Le reste est donc insignifiant.

Il importe de remarquer, par ailleurs, qu'il y a 5,12 kg. de sels magnésiens par mètre cube. Cela nous conduit à une autre remarque, très importante pour la Bretagne. La teneur en sels magnésiens des eaux de la Manche est très voisine de celle des eaux de la Méditerranée. Mais, dans la Manche, il n'est pas besoin d'utiliser, comme en Méditerranée, des pompes : le mouvement de l'eau se fait sans frais, par le jeu des marées. Il ne semble pas que l'on ait pris une conscience assez grande de l'intérêt considérable que cela représente.

Signalons à titre d'indication, que si l'on a, en gros et pour donner des chiffres faciles à retenir :

1.000 kg. de chlorure de sodium (sel de cuisine), on a :

120 kg. de chlorure de magnésium ;
90 kg. de sulfate de magnésium ;
85 kg. de sulfate de calcium (plâtre) ;
17 kg. de bromure de sodium ;
16 kg. de chlorure de potassium ;

soit en tout, 1.286 kg. sur un total d'environ 1.300 kg. de sels que peuvent fournir 40 m³ d'eau de mer.

Ce sont là les produits les plus abondants ; leur extraction est possible dans des conditions économiques, sauf pour le plâtre, qui est sans intérêt, et même pour le chlorure de potassium qu'on trouve ailleurs à de meilleures conditions.

LE BROME ET LE POTASSIUM

On voit que les produits principaux sont, et de loin, les composés du sodium. Cela explique l'extraction si ancienne du sel marin, à des fins alimentaires.

En second lieu, vient le magnésium, puis, pour les métaux, le potassium. Quant aux halogènes, c'est le chlore qui est le plus abondant.

Mais l'eau de mer contient aussi du brome en quantité appréciable. Il peut facilement être obtenu comme sous-produit, et à bon marché. Même recherché directement dans l'eau de mer, il peut être obtenu industriellement dans d'assez bonnes conditions, suivant une technique spéciale qui conduit à retirer 90 % du brome se trouvant dans l'eau traitée (procédé Chamano).

En France, où nous sommes riches en sels de potasse, nous n'avons en général pas intérêt à rechercher l'extraction de celle-ci de la mer. On peut cependant obtenir la potasse comme sous-produit : en Méditerranée, une usine française obtient ainsi environ 600 tonnes d'engrais à 72 % de chlorure de potasse par traitement de 1.500 m³ d'eau-mère, eau réduite, par évaporation, à 1/10 environ de son volume primitif. Et signalons que, dans les pays marins qui doivent importer les sels de potasse, on a souvent intérêt à extraire la potasse de la mer : les pays nordiques, par exemple, emploient un procédé très simple de précipitation qui donne 570 kg. de potasse pour 1.750 m³ d'eau de mer.



Photo. Douzet

En ce qui concerne les volumes, on trouve, dans l'eau de mer, en pourcentage :

1,93 % de chlore ;
1,07 % de sodium ;
0,13 % de magnésium ;
0,0066 % de brome.

Nous ne mentionnons pas le soufre ni le calcium, qui ont peu de valeur et sont nettement moins abondants que les trois premiers corps cités.

On voit cependant combien formée, après les trois corps principaux, la proportion des autres corps contenus dans l'eau de mer.

L'IODE ET LA SOUDE

C'est ainsi que l'iode ne s'y trouve que pour 0,000005 %. Aussi n'est-il pas possible d'envisager une extraction directe, industriellement. Mais on peut extraire l'iode d'eaux-mères, qui n'ont pas été concentrées spécifiquement dans ce but ; ce procédé est pratiqué dans certains pays.

Dans nos régions, on extrait l'iode des goémones qui ont la particularité de le fixer. Et la proportion d'iode dans les goémones est assez forte pour que l'extraction en devienne intéressante. Mais la fabrication de l'iode peut difficilement être rentable, aujourd'hui, si elle constitue un but. On ne peut l'envisager que comme sous-produit, car le marché mondial est abondamment approvisionné par des sources diverses, et toujours l'iode apparaît comme un sous-produit : dans le traitement des nitrates naturels, par exemple.

Le plus souvent, l'iode est obtenu comme sous-produit de la fabrication de la soude. Mais, de nos jours, la fabrication de la soude directement à partir de l'eau de mer a atteint le stade industriel. Il est incontestable que de telles installations trouveraient en Bretagne des conditions favorables sur le plan économique.

LE MAGNÉSIUM

Mais c'est le magnésium qui apparaît comme étant appelé au plus grand avenir en Bretagne. La question est d'importance, et l'on peut même dire que le magnésium peut devenir un métal essentiellement breton. Nous nous proposons de revenir dans un prochain article sur ce type caractéristique de matière première que la mer peut fournir à la Bretagne, et dont l'exploitation à l'échelle industrielle peut transformer l'aspect économique de notre région.

PAPETERIES

LÉON CLERGEAU

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 22.540.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :
15, Rue Lamoricière
NANTES

FABRIQUE DE
PAPERS D'EMBALLAGE
CARTON ONDULÉ
CAISSES CARTON
ONDULÉ
CARTONNAGES
SACS PAPIER

USINE A CARADEC
près Josselin
(Morbihan)

LES PAPETERIES DE BRETAGNE

ET COMPTOIR BRETON DE PAPETERIES ET CARTONNAGES

Société Anonyme au Capital de 120.000.000 de Francs

FABRICATION
TRANSFORMATION
PAPERS EMBALLAGE
SACS EN PAPIER

BUREAUX ET USINES :
25 à 31, Rue de Lorient
— RENNES —
Téléphone : 37-21 et 37-22

Adr. Télég. : Papeteries Rennes
— Chèques Postaux Rennes 46 —
Registre Commerce Rennes 110
Reg. Producteurs Ille-et-Vilaine 242

MOYSAN

AVENUE ANATOLE-FRANCE

LORIENT

Usine : rue Pierre-Huet

TÉLÉPHONE :

Magasins 3-91

Usine . . 8-16

AUTOMOBILES

SAURER

CAMIONS — CARS
TOUS TONNAGES

Réparations

Pièces de rechange

MOUNIER

1, Bd Voltaire, RENNES

LE COMPLEMENT DE LA VASIERE DE KERGROISE A LORIENT

M. LE BOURHIS

Président de la Chambre de Commerce
de Lorient et du Morbihan.

Comblement, en 1931, de la zone sud de la vasière de Kergroise en terres des remblais, sans en prélever des chantiers de M.R.U. — Au premier plan, le remblai. Au fond, le remblai séparé de la zone sud par une digue de remblai sec.

Vue du port et de la rade de Lorient en Mars 1932. Au fond, le remblai de Kergroise en voie de comblement.

Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme a pris en charge les dépenses afférentes aux travaux de comblement de la zone sud de la vasière de Kergroise, dont la surface correspond à une partie des besoins du Remblaiement en faveur des industries lorientaises admises à transférer dans ce secteur.

NECESSITE DE L'OPERATION

Le comblement de la zone Nord de la vasière est néanmoins une nécessité évidente pour le développement et la prospérité de la ville de Lorient, principal centre industriel, commercial et maritime du département du Morbihan.

Il n'échappe, en effet, à personne que ce comblement fournira les terrains indispensables à l'établissement de nouvelles industries dans un secteur particulièrement bien desservi par un réseau de voies ferrées et de routes, et situé à proximité immédiate des quais accessibles à toute heure.

Par de nombreuses délibérations adoptées antérieurement à la guerre 1939-1945, la Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan avait déjà examiné la possibilité d'obtenir la concession des travaux de comblement et l'exploitation des terrains ainsi récupérés. Cette étude est demeurée sans suite, du fait de la guerre et de la destruction de Lorient.

Or, depuis la Libération, de nombreuses requêtes ont été présentées à l'effet d'établir de nouvelles industries dans cette ville. Satisfaction n'a pu malheureusement être donnée pour le moment à ces requêtes, faute de terrains disponibles.

Il est temps de mettre un terme à cette situation qui compromet sérieusement l'avenir de Lorient.

Les services du M.R.U. affirment d'ailleurs que tous les terrains disponibles actuellement à Kergroise ont été attribués, et qu'il n'en sera créé d'autres qu'au moyen des remblais à effectuer dans ce secteur. Il s'agit donc de créer ces terrains pour répondre à tous les besoins présents et futurs.

LE DEVELOPPEMENT DE LORIENT

Depuis l'ordonnance royale du 24 juin 1666 concédant à la Compagnie des Indes Orientales « les plaines vaines et vagues » appartenant au domaine royal à Port-Louis et au Faouedic, et autorisant à y construire des ports, quais, chantiers et autres édifices nécessaires à la construction des vaisseaux et à l'armement des flottes, la ville de Lorient a pris, en effet, un essor remarquable.

Lorient devint, au cours du XVIII^e siècle, l'entrepôt des Indes, la tête de ligne des premiers paquebots transatlantiques à destination des jeunes Etats-Unis, le port franc et l'entrepôt des produits d'Amérique.

Au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle, Lorient devint port importateur de houille en provenance de Cardiff, et exportait des poteaux de mine. Avec la fondation de la première usine de conserves de sardines à l'huile, l'importation de houille devait s'amplifier pour répondre aux besoins de cette nouvelle industrie.

Ce développement économique nécessita un équipement moderne du port de commerce. L'avant-port et le bassin à flot, amorcés au XVIII^e siècle et sous la Monarchie de juillet, furent peu à peu achevés en 1865.

Au début du XX^e siècle, il faut noter l'essor de la pêche avec le chalutage à vapeur. L'importation des vins d'Afrique du Nord, l'exportation des kaolins. Le trafic du port de commerce était de 158.000 tonnes en 1901 et de 440.000

tonnes en 1929. En 1927 le port de pêche de Kéroman s'ouvrait au trafic et devenait le second port de pêche de France, tant qu'il conserve encore aujourd'hui.

Il était indispensable d'envisager le développement des installations portuaires. En 1925, un quai à grande profondeur, à la cote -9, fut établi et en 1939 un aval commença à fixer les fondations du prolongement de ce quai vers le Sud.

Durant les hostilités 1939-1945, l'activité de Lorient fut considérablement ralentie et même interrompue du fait de l'occupation allemande et des bombardements particulièrement nombreux et destructeurs. A la Libération, le bilan était le suivant : ville presque totalement anéantie, industries pulvérisées, installations portuaires très gravement endommagées, Arsenal militaire réduit en cendres.

Et pourtant tous les Lorientais ont conservé l'espoir de rétablir la prospérité de leur ville. Depuis six ans, ils reconstruisent leurs habitations, reconstruisent leurs exploitations, remettent en état et même améliorent sensiblement leurs installations portuaires. Leurs efforts ont déjà été couronnés de succès, car ils ont pansé les blessures les plus graves. Ils envisagent l'avenir avec une certaine sérénité. Ils ont confiance dans les destinées de Lorient : envers et contre tout, ils comptent sur leurs travaux opiniâtres pour revivre les jours heureux qu'ils ont connus.

Cependant, ils savent que l'avenir de leur ville et de la région lorientaise dépend dans une large mesure de l'implantation d'industries nouvelles à Kergroise, seul quartier où peuvent s'installer ces industries. Ils attendent avec impatience que des terrains soient récupérés à cet effet sur la vasière.

Et alors la question se pose : quelles industries pourraient être créées à Lorient ?

Des conserveries : Lorient est le second port de pêche de France, et il ne comporte qu'une conserverie. Le poisson débarqué est, en conséquence, souvent traité dans les usines situées ailleurs. Il serait donc possible et judicieux de créer à Lorient quelques usines de conserveries.

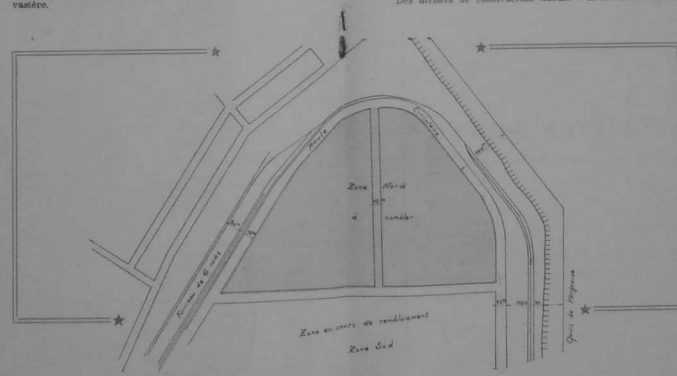
Une huilerie et une vinaigrerie : Lorient se trouve au centre de la Bretagne-Sud où les conserveries sont très nombreuses. Or ces établissements sont dans l'obligation de faire venir de Brest ou de Lorient les huiles et vinaigres nécessaires à leur production. Pour éviter cet état de choses il serait absolument normal qu'une huilerie et une vinaigrerie soient installées à Lorient. La zone de Kergroise accueillerait facilement ces nouvelles exploitations.

Une industrie de phosphates, qui rendrait des services appréciables à l'agriculture de Bretagne, et trouverait également sa place à Kergroise.

Des industries de transformation des kaolins : Les kaolins extraits dans la région lorientaise représentent 75 % de la production française. Ils pourraient être utilisés sur place, à Lorient, par des papeteries, porcelaineries et faïenceries.

Une usine de produits chimiques : La Société Saint-Gobain, Chassigny et Cléry qui, avant-guerre, fabriquait de l'acide sulfurique à Lorient, où son terrain a été exproprié par l'Etat, pourrait revenir dans notre ville, et occuper un emplacement de choix.

Des ateliers de construction navale : Il est inconcevable



BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

BRETAGNE INDUSTRIELLE, COMMERCIALE ET AGRICOLE

que Lorient ne comporte pas d'ateliers de construction de chalutiers.

Des ateliers de constructions mécaniques (moteurs marins, etc.) : L'armement à la pêche étant considérable et en progression à Lorient, de nouveaux ateliers de constructions mécaniques pourraient s'y implanter.

Une raffinerie de pétrole : Il existe aucune raffinerie de pétrole entre Donges et Port-Jérôme. Par suite, les besoins de la région Nord-Ouest de la France ne se trouvent pas satisfaites d'une manière suffisante. Il serait donc opportun d'installer à Lorient, magnifiquement placé au centre de la côte Sud de Bretagne, une raffinerie de pétrole. Un pipeline partant de Lorient pourrait aboutir à Quimper et desservir les ports de pêche du Sud-Finistère (Dourvenez, Concarneau, Guinevez, Abadine...). Un autre pipeline partant de Lorient pourrait aboutir à Paimpol et desservir une partie de l'Ille-et-Vilaine et les Côtes-du-Nord. Enfin, au point de vue de la défense nationale, il convient de faire remarquer qu'une raffinerie installée à Lorient présenterait des avantages incontestables.

LES FACILITES OFFERTES PAR LORIENT

Telles sont les diverses activités, et il y en a d'autres, susceptibles de s'installer à Lorient dans le secteur de Kergroise. Elles sont assurées de connaître une grande prospérité pour les motifs précités plus haut énumérés : parfaite par voies ferrées, proximité immédiate du port de commerce et du port de pêche, quais accessibles à toute heure. Notons en particulier la position géographique de Lorient qui peut desservir en éventail toute la Bretagne avec les conditions de transport beaucoup moins onéreuses que Brest et Nantes.

La population et la main-d'œuvre sont aussi des éléments de Lorient qui lui confèrent une grande valeur. La population (Lanester, Hennebont, Port-Louis, Plozeau, Quéven, etc.) compte plus de 100.000 habitants. La main-d'œuvre courante et qualifiée (1) ou susceptible de s'adapter rapidement existe en nombre suffisant pour les travaux de reconstruction. Il a 6.000 ouvriers sont embauchés dans les chantiers. Mais quel emploi trouveront-ils plus tard ? Il est certain qu'au fur et à mesure de l'avancement de la reconstruction, ces ouvriers seront licenciés et devront rechercher un autre emploi. C'est une question très grave qu'il s'agit de résoudre au plus tôt. Elle ne sera résolue que si de nouvelles industries s'établissent entre temps dans notre ville.

Des crédits pourraient être accordés actuellement en vue de la construction de logements pour les cadres et la main-d'œuvre de nouvelles exploitations à Lorient serait ainsi quelque peu encouragée.

Mais il appartient en particulier aux Pouvoirs publics d'apporter une aide sensible à l'implantation d'industries nouvelles à Lorient. Le Fonds National d'Aménagement du Territoire a été institué pour des opérations de ce genre.

En se basant sur l'article 2 de la loi du 24 juin 1951, l'Etat devrait participer financièrement au comblement de la zone Nord de Kergroise, de même qu'aux travaux de voirie des terrains ainsi récupérés sur le mer. Entre la Chambre de Commerce de Lorient et l'Etat (M.R.U.), il faut passer une convention qui devra régler les modalités d'intervention de chacune des parties, d'une part dans les frais de l'opération et d'autre part dans les recettes à percevoir lors de la vente des terrains récupérés.

(1) Il convient de signaler le fait que l'Ecole des Apprentis-ouvriers de la Marine qui doit prochainement s'installer à Lorient, à Brest et dans d'autres usines à construire contribuera aux statistiques de notre ville.

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION
DU BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE
HAILAUST & GUTZEIT
Siège social : 1, quai de Tourville - NANTES
TÉL. : 123-33

Chantiers et Scieries à : NANTES - LORIENT
St-NAZAIRE - PAIMBEUF et ROCHEFORT-sur-MER

TOUS LES BOIS INDIGÈNES ET D'IMPORTATION
PARQUETS, PANNEAUX, CONTREPLAQUÉS ET ISOLANTS

boulé "armoric"
BOIS - CHARBONS - GAZ BUTANE

agent **THERMOGAZ** exclusif

SOCIÉTÉ ARMORICAINE DE CHARBONNAGES
27, Rue Bellefontaine, LORIENT
Téléphone : 9.22 et 9.21

BLANZY-OUEST
Société Anonyme au Capital de 168.410.000 Frs.

CHARBONS DOMESTIQUES
ET INDUSTRIELS - SOUTES
MAZOUT - BUTANE

15, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone : 122.40

USINES :
CHATENAY-sur-LOIRE — SAINT-NAZAIRE
LES SABLES-D'OLONNE

DÉPÔTS :
TOURS, 48 bis, rue de la République
ANGERS, 17, rue des Lices

La Vie Economique

SITUATION GENERALE

Le marché est actuellement dominé par l'effort que poursuit le gouvernement de M. Pinay pour assurer la baisse des prix ou plus exactement leur stabilisation. Il semble que cette politique soit très favorablement accueillie dans le pays et déjà un large mouvement anti-inflationniste s'est dessiné grâce à l'appui des fabricants et des commerçants.

Les professionnels qui en avaient la possibilité ont librement diminué leurs tarifs d'un certain pourcentage. Et il faut bien dire que, pour de nombreuses entreprises, il s'agit d'un véritable sacrifice.

D'autres, dont les prix étaient déjà très bas, ont décidé d'ajourner les hausses qu'ils étaient en droit d'appliquer par suite de l'augmentation de leurs charges.

Il est encore trop tôt pour connaître les résultats profonds de cette psychose de baisse. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, en période de baisse, le consommateur est plutôt reticent dans ses achats et qu'il attend ou espère toujours une nouvelle diminution des prix.

Il appartient aux commerçants de faire comprendre à leur clientèle que la stabilisation en cours représentée ou obtenue même un effort certain des professionnels et qu'une baisse plus importante a peu de chances d'intervenir. Cette reprise des affaires est le complément indispensable pour que, les prix ayant diminué, le marché redonne sa vie. Le consommateur a le devoir d'acheter, comme les fabricants et les commerçants avaient celui de réduire leurs prix.

Il faut souhaiter, sans arrière-pensée, que l'expérience de M. Pinay ou celle identique que devrait entreprendre son successeur pour redresser la situation, si d'aventure, faisant preuve de la même aberration que par le passé, l'Assemblée Nationale refusait de soutenir le gouvernement.

C'est l'intérêt de tous, des fabricants, des commerçants, comme des consommateurs. Ceux qui ont décidé d'empêcher le Président du Conseil l'on d'ailleurs parfaitement compris.

LA MARCHÉ DE LA PRODUCTION

Enfin, en ce qui concerne les carburants, la quantité de pétrole brut traité en février 1953 par les raffineries françaises, s'est élevée à 1.568.700 tonnes contre 1.720.000 tonnes en janvier et 1.635.700 tonnes par mois en moyenne pendant l'année 1951.

Leurs productions, comparées à celles de mois précédent, ont été les suivantes :
Essences : 211.000 T. contre 270.000 T. (Jan. 51) ;
Gaz Oil : 189.200 T. contre 218.000 T. (Jan. 51) ;
Pétrole fluides : 222.800 T. contre 246.000 T. (Jan. 51) ;
Fuels lourds : 319.800 T. contre 628.000 T. (Jan. 51).

L'ENERGIE

Comme on pouvait s'y attendre, la production française de charbon a légèrement fléchi au cours du mois de février, mais le plus court de l'année. Néanmoins, il faut noter que le rythme de travail s'est amélioré, surtout si la stabilisation financière est enfin réalisée. Quoi qu'il en soit, voici comment se présente la situation dans les différents secteurs de l'industrie.

En ce qui concerne le coke, la situation s'améliore régulièrement et les ressources mises à la disposition de l'industrie, en décembre 1951 ont été supérieures de 22 % à la moyenne mensuelle des deux années précédentes. Néanmoins, des progrès restent encore à faire.

L'électricité de France annonce que le record de la production d'électricité d'origine hydraulique a été battu avec, dans la journée du mercredi 26 mars, 74,5 millions de kWh. Le précédent record (73 millions) remontait au 10 mai 1951.

La production totale d'électricité a été, au cours de cette même journée, de 116,5 millions de kWh, soit 8 % de plus qu'à la même époque l'année précédente.

En ce qui concerne les prix un arrêté de blocage du 28 mars 1953 vient de paraître au Bulletin Officiel des Services des Prix. Ce texte prévoit que le prix de vente de l'énergie électrique, les redevances limites de location et d'entretien de compteurs et des accessoires, ainsi que celles relatives aux branchements et aux colonnes montantes, ne doivent pas être supérieurs, toutes taxes comprises, au niveau atteint le premier mars 1952.

LA SIDERURGIE

Selon les statistiques encore provisoires, publiées par le Ministère de l'Industrie et de l'Energie, la production d'acier a atteint, pendant le mois de février 1953, 856.000 tonnes (contre 885.000 en janvier) pour la France, et 219.000 tonnes (contre 232.000) pour la Sarre.

Néanmoins, le fléchissement n'est qu'apparent car le nombre de jours de production a été moins élevé en février qu'en janvier. En fait, le rythme de production continue à augmenter régulièrement depuis le mois de septembre dernier.

Nous donnons dans le tableau ci-dessous le détail de ces résultats.

La production des différents produits

Unité - 1.000 T.	1929	Moyenne journalière			
		1951	Dec. 1952	Janv. 1953	Fév. 1953
Fonte brute	33,9	30,4	31,7	32	32,7
Acier brut	28,8	40,8	43,4	42,7	41
Acier finisse	26,5	29,1	29,5	27,5	27,5

L'AGRICULTURE

Les conditions atmosphériques ont ralenti tous les travaux, principalement dans l'ouest de la France, et ont retardé la végétation.

Les céréales semencières doivent occuper cette année une surface plus élevée que l'an dernier.

En ce qui concerne le blé, les évaluations des surfaces ensesemencées au 1^{er} mars sont de 4.141.000 Ha., en progression de 67.000 Ha. sur le mois précédent.

Pour ce qui est des plantes arborées, la préparation des terres est très en retard. Ceci ne peut qu'accentuer la diminution prévue des surfaces cultivées en pommes de terre de consommation. Par ailleurs, on constate probablement une légère extension des surfaces de terre de féculerie.

Enfin, malgré les intempéries, la production des légumes est dans l'ensemble normale.

Etablissements MARCESCHE & C^{IE}
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS
Siège Social : 1, Rue de la Cale-Ory — LORIENT

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
Soutes — Industries — Foyers domestiques — Briquettes et boulets — Fuel-oil — Naphtagaz

AGENCES A

LORIENT : Boulevard du Général-Leclerc.
PONTIVY : Rue d'Iéna.
LA TRINITÉ-sur-MER : Cours des Quais.
CONCARNEAU : Bois — Matériaux — Menuiserie mécanique.
QUIMPER : Bois et Matériaux.

NANTES : 2, Rue Sainte-Catherine.
VANNES : 2, Rue de Strasbourg.
St-SERVAN : Chaussée des Corsaires.

Ils répondent à toutes vos exigences!

MOTEURS
DE 0,5 à 16 CV.
ABRITÉS - VENTILÉS
HERMÉTIQUES
SILENCIEUX
A FLASQUE - BRIDE
A PLUSIEURS VITESSES
REDUCTEURS

Alternateurs de 1 à 15 kva
Matériel électro-agricole

PATILET-ROLLOT
CONSTRUCTEURS
à ROLLOT (SOMME)

Qualité

TELEPHONE N° 6

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE BRETAGNE

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS ROYER

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARPENTES EN FER - CHAUDRONNERIE
HANGARS AGRICOLES

25, B⁴ de la Tour-d'Auvergne - SAINT-BRIEU
TELEPHONE 1-98

RAFFINERIES FRANÇAISES

DE

PÉTROLE DE L'ATLANTIQUE



USINES A DONGES

**Les possibilités industrielles
de Fougères**

par F. BERTIN

Président de la Chambre de Commerce

F OUGÈRES, disons-nous dans le premier numéro de cette revue, est la seule ville de Bretagne qui représente une concentration industrielle. Son industrie unique, la chaussure, a assuré la prospérité de la ville et la maintiendra sans aucun doute dans l'avenir. Mais toutes les industries connaissent, alternativement des périodes de prospérité et des périodes

difficiles et, dans une ville à industrie unique, toute la vie économique est dangereusement tributaire de ces variations. La Chambre de Commerce a longuement étudié cette situation et elle estime très souhaitable que, parallèlement à la chaussure, d'autres industries s'installent et se développent à Fougères, où elles trouveront de très grandes possibilités.

UNE MAIN-D'ŒUVRE STABLE ET DES LOGEMENTS FACILES

La population est par tradition naturellement prédisposée au travail d'usine; ses qualités professionnelles sont reconnues et elle sait s'adapter aux techniques nouvelles. A ces qualités, elle joint d'ailleurs un solide bon sens qui lui fait repousser les tentatives extrêmes et a permis à notre ville de traverser sans un seul jour de grève les périodes troublées de 1936 et celles qui ont suivi la Libération: les discussions entre syndicats patronaux et syndicaux ouvriers se sont toujours déroulées dans un climat de compréhension et d'estime réciproques.

a prévu l'établissement d'une large zone industrielle desservie par des voies d'accès faciles, peu éloignée du centre, et qui offre les plus larges possibilités de construction. Plusieurs bâtiments industriels, bien aménagés, ayant des facilités d'extension, sont actuellement disponibles et permettraient une utilisation immédiate. Quant au logement, si Fougères, comme toutes les villes sinistrées, connaît encore certaines difficultés, les nombreuses maisons déjà reconstruites et les grands immeubles en voie d'achèvement permettent d'affirmer que, dans peu de temps, toutes ces difficultés auront disparu.

Le plan d'urbanisme et d'aménagement dressé au lendemain des bombardements qui avaient ravagé la cité

LES MATIÈRES PREMIÈRES ET LES TRANSPORTS

En plus de ces deux facteurs essentiels, Fougères bénéficie de facilités de transports appréciables. Le raccordement à Vitry avec la grande ligne ferroviaire Paris-Brest donne une liaison pratique avec Paris puisqu'il est possible, en partant de Fougères vers 7 h. 30, d'y rentrer vers minuit après avoir disposé de l'après-midi entier dans la capitale.

estimer les possibilités d'aménagement d'un aéroport local.

Nouvel routier important, Fougères est en outre un croisement de routes à grand trafic en parfait état, qui se dirigent en étoile vers Paris, Caen, la Côte d'Émeraude, Rennes, Vitry, Laval.

D'autre part, la région fougéroise fournit en abondance certaines matières premières: céréales, pommes de terre, pommes à cidre, lait, beurre, œufs, bestiaux (dont la qualité est justement réputée), alcool (produit par d'importantes distilleries), bois (principalement le chêne et le hêtre des forêts voisines), etc...

Enfin, en plus de l'avantage que représente la proximité du grand aéroport de Rennes-St-Jacques, distant d'une cinquantaine de kilomètres, il ne faut pas sou-

De plus, la proximité renneise en activité des mines de Monthellieur, à six kilomètres de Fougères, va permettre l'exploitation d'un riche filon de wolfram dont les Allemands avaient su tirer un grand profit pendant l'occupation.

UNE VILLE ACCUEILLANTE

A ces éléments, on peut ajouter un facteur psychologique dont l'importance n'est pas négligeable. Fougères, ville de 20.000 habitants, pittoresque et accueillante, au climat sain et tempéré, est agréable à habiter. Les distractions y sont nombreuses, et la campagne, très belle et accidentée. Enfin, des communications pratiques mettent à la portée de tous pour des excursions, des week-ends ou les vacances, l'admirable suite des plages de la Côte d'Émeraude et de la Côte Normande

et l'incomparable merveille qu'est le Mont Saint-Michel tout proche.

Main-d'œuvre assurée, locaux et terrains industriels immédiatement disponibles, communications faciles, production de certaines matières premières, séjour agréable, telles sont les principales avantages qu'offre Fougères à des industries nouvelles. La Chambre de Commerce les a déjà signalés aux Administrations compétentes. Elle entend poursuivre son action, sûre de la voir prochainement aboutir.

GAZ COMBUSTIBLE IDÉAL

Pour :

- La CUISINE domestique, professionnelle, collective.
- Le CHAUFFAGE des locaux domestiques et professionnels.
- La production de l'EAU CHAUDE.
- Les APPLICATIONS PROFESSIONNELLES : Charcuterie, Pâtisserie, Biscuiterie, etc...
- Les APPLICATIONS INDUSTRIELLES : Fours à traitements Thermiques, Fusion de métaux, Chalumeaux pour la soudure, le brasage, le découpage.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Services Commerciaux des Centres d'ELECTRICITE de FRANCE et de GAZ de FRANCE

**UNION FRANÇAISE
DES PRODUITS
RÉFRACTAIRES**

15, Rue de Milan, PARIS (9^e) - Tri 66-55

**PRODUITS RÉFRACTAIRES
POUR TOUTES INDUSTRIES**

LABORATOIRE CENTRAL
à la disposition de tous les Industriels

ESSAIS

Sur : produits réfractaires,
céramiques et leurs
matières premières

S.T.D.A.

COUBERT
(S.-&M.) - Tél. 24

Tuyaux en béton centrifugé armés
Tuyaux mécaniques, compression axiale et radiale
S. T. D. A. - N. O. V. A.
Emboîtements à collets - Ondulations renforcées

★
Stock important - Nombreuses références
20 ans d'expérience - Embranchement particulier

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LAGROIX

40, Avenue Desgrées du Lou - NANTES

Fournitures pour GÉODÉSIE ET TOPOGRAPHIE

Niveau de chantier - Miras - jalons - etc.

SIGNALISATION DE CHANTIER

Panneaux - Barrières - Lanternes - etc.

OUTILLAGE DE TERRASSEMENT ET DU BATIMENT

Brouettes - Serre-joints - Tréteaux - etc.

Sraux - Bennes - Pelles - Fourchettes - etc.

LA
LIME
MODERNE

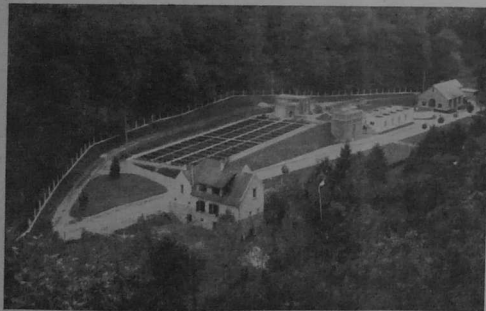


ÉCHANGE
STANDARD

8, rue d'Inkermann
Tél. 1-66-29
RENNES

TRAILIGAZ 153, Boulevard **PARIS**
Haussmann

Traitement Général des eaux potables, industrielles et de piscine



L'usine de Mazières-sur-Oruenno

Stérilisation
par
le Chlore gazeux
la chloramine
l'OZONE
(procédé Van der MADE)

Deferrisation
Neutralisation
Adoucissement

L'INDUSTRIE DE LA TANNERIE EN BRETAGNE

par
Louis DURAND
Président du Syndicat Breton
des Fabricants Tanneurs de Cuir et Peaux

De toutes les industries, celle du cuir est la plus ancienne car le premier souci de l'homme, après la nourriture, fut de se vêtir pour se protéger des intempéries; et il dut aussitôt se préoccuper d'assurer la conservation des peaux dont il se couvrait.

L'origine du tannage végétal, de tout temps le plus employé, reste encore inconnue; mais les cuirs retrouvés dans les monuments égyptiens attestent de son existence dès la plus haute antiquité.

La Bretagne, privée longtemps de moyens de communication et assez isolée du reste de la France, dut pourvoir elle-même aux besoins en cuirs de toutes espèces de sa population.

Les artisans s'approvisionnaient facilement sur place en peaux provenant des abattoirs locaux et trouvaient leurs matières tannantes, les écorces de chêne, dans les bois des nombreuses forêts avoisinantes.

Dans les villes, où la rue des Tanneurs était de règle, dans les campagnes, partout on trouvait des petites installations de tannage, souvent primitives.

LES PROGRES DE LA TANNERIE

Au XIX^e siècle, les progrès de l'industrie et la multiplication des moyens de transport transformèrent complètement les conditions de travail de la tannerie.

Et l'intervention de la recherche scientifique dans l'industrie des cuirs et peaux devait permettre l'explication raisonnée de nombreux phénomènes, la réalisation de sensibles économies, en même temps qu'une certitude bien plus grande quant aux résultats à obtenir. C'est elle qui introduisit les extraits tanniques, les tannins minéraux et synthétiques; et l'on sait les services qu'ils rendent à nos industries.

Si les progrès de la science ne furent pas aussi rapides en tannerie que dans d'autres activités, c'est que les réactions des tannins sur la peau sont tellement complexes et mystérieuses que leur étude est difficile et exige des connaissances étendues dans de nombreuses branches de la chimie.

LA TANNERIE EN BRETAGNE...

La tannerie bretonne ne devait pas rester étrangère à cette évolution et, si certaines petites entreprises ne purent s'y adapter et disparaître, les autres surent mettre à profit ces idées nouvelles pour améliorer des procédés de tannage qui déjà avaient fait leurs preuves.

Plus de cinquante tanneries et mégisseries existent dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan, toutes affiliées à un syndicat constitué depuis 1903. La Loire-Inférieure possède douze tanneries rattachées au syndicat de Nantes et de l'Ouest.

La production principale de la petite et moyenne tannerie en Bretagne est le cuir en croûte, tanné à l'écorce de chêne avec long séjour en fosses et simplement séché en fin de tannage.

Dans le Finistère, les tanneries de Landivisiau, avec Lampaul, sont connues depuis un temps immémorial, et ce centre conserve de nombreuses exploitations dont la réputation est restée intacte au cours des ans.

Depuis 1750, les ancêtres des tanneurs actuels ont exercé cette profession de père en fils et les archives témoignent que les familles Grall, Boucher, Abgrall, Jaffres, etc., ont toujours tenu tanneries.

Les exploitations de Morlaix et Landerneau sont également très anciennes.

Les Côtes-du-Nord et le Morbihan ont des tanneries de cuirs en croûte, ainsi que des ateliers de corroyage et de dressage.

En Ille-et-Vilaine, les centres principaux se trouvent à Rennes, Bain-de-Bretagne, Dol, Montreuil-sur-Ille, Becherel, Montfort, Tremblay et Retiers.

La Loire-Inférieure possède des tanneries à Nantes, Vertou, Châteaubriant, Nort-sur-Erdre, Isse et Gennes-Penfao.

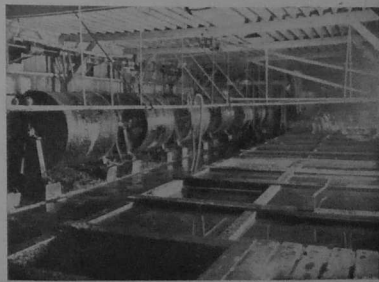
Dans ces deux derniers départements, plusieurs usines importantes sont équipées d'une façon moderne pour la production des cuirs au tannage végétal accéléré; elles sont dotées des derniers perfectionnements mécaniques pour le travail des peaux et leur finissage.

... ET SES DIFFICULTÉS

L'industrie bretonne du cuir, avec ses ventes dans toute la France et à l'étranger, constitue l'une des richesses du pays. Malheureusement, elle est aux prises depuis quelques années avec de nombreuses difficultés: réductions de fabrication par manque de matières premières, réglementations de toutes sortes, fluctuations désordonnées des cours de ses approvisionnements, concurrence des succédanés, etc. Il faut aux tanneurs beaucoup de patience et de ténacité pour rester, malgré tout, constants dans l'avenir de leur industrie. Ils pensent toutefois que la peau en poils, base de leurs fabrications, est un sous-produit — étroitement lié à la production agricole — qui possède des qualités telles qu'il ne peut rester inutilisé. Ils savent aussi que l'emploi du cuir présente, par rapport aux produits de remplacement, des avantages certains au point de vue de l'hygiène, de l'élégance, du confort. Enfin, ils ne sauraient oublier le rôle important qu'ils ont à remplir pour les fournitures indispensables à la Défense Nationale.

Les tanneurs bretons continueront tous leurs efforts pour que l'industrie française de la tannerie conserve longtemps encore le troisième rang qu'elle occupe, pour l'importance de son chiffre d'affaires, dans l'activité économique du pays.

Soie des tanneurs dans une importante tannerie bretonne



Banque de Bretagne

S. A. en Capital de 70 millions de Francs
Lettre Banque Française N° 4.

Siège Social :
RENNES : 3, Quai Lamartine

Agences :
Ile-et-Vilaine
Côtes-du-Nord
Finistère
Morbihan

Industriels et Techniciens vous lirez dans le dernier numéro d'



SOMMAIRE

- La vie économique, par Jean Piquet
- Les locaux sanitaires dans l'industrie, par M. Vignon (page 12)
- Le « des douze » dans le travail assis, par M. P. P. (page 15)
- Centre d'incendie à l'usine : comment maîtriser le feu, par le capitaine Besson, du Régiment des Sapeurs-Pompiers
- Le point de vue d'un utilisateur : les extincteurs au granite
- Comment acheter rationnellement l'aluminium et ses alliages, par M. Mombouze du Liron, Directeur Commercial de la Compagnie générale de Distribution et de Commerce
- Comment simplifier le travail ? V. Influence de la forme et du tracé sur le temps de mise en place d'une fiche, par Lucien M. Barrois, Président de l'Institut de Recherche
- La détermination des temps sur machines usées : le dossier-méthode, par A. Abouard, Ingénieur au Bureau des Temps Industriels
- Les problèmes d'emballage et d'expédition : une station fruitière (suite) par D. Barrois
- Et les chroniqueurs habituels.

AVRIL 1952

350 fr.

ABONNEMENT (en 1952)

12 numéros de 350 fr. = 4.200 fr.

16, Rue Bendahan, 16
— CASABLANCA —

MAISON FONDÉE EN 1871

SIÈGE SOCIAL :

2, Place de la Bourse, 2 NANTES

IMPORTATION - EXPORTATION
COMMISSION - CONSIGNATION

- Sucres
- Produits coloniaux
- Engrais
- Produits chimiques
- Produits nécessaires à l'agriculture
- Céréales
- Goudron de Houille et dérivés
- Transit - Agréage

Maisons à : PARIS
LA ROCHELLE - MARSEILLE
et au MAROC :
Société Anonyme Marocaine
LOIRET & HAENTJENS
16, Rue Bendahan, 16
— CASABLANCA —

L'ACTIVITÉ DES SOCIÉTÉS

DOCKS DE L'OUEST. — Le 17 mars 1952, il a été procédé à la radiation des anciennes actions de 1.000 fr. nominal amorties de 100 francs.

Sté ECONOMIQUE DE RENNES. — Il a été décidé de créer, et éventuellement de coter, 64.800 actions grevées de 2.500 fr., liboussance au 1^{er} janvier 1952 (une nouvelle pour une ancienne regroupée de 2.500 francs). Le capital est ainsi porté de 162.000.000 à 324.000.000 de francs.

de navires, auxquelles il faut ajouter, pour être complet, différentes fournitures secondaires.

Au programme de 1952 figurent 4 chalands-citernes de 300 tonnes pour la Marine Nationale, et d'importantes commandes de bossiers et de portes étanches.

ATELIERS ET CHANTIERS DE BRETAGNE. — Le droit à l'augmentation de capital en cours se négocie, depuis le 1^{er} avril 1952, à la rubrique « Droits négociés livrables » au lieu d'être négocié à la rubrique normale.

ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE. — Cette société vient de mettre en route une première tranche de travaux de modernisation de ses ateliers de préfabrication, travaux qui doivent s'échelonner sur plusieurs années. Il s'agit surtout, pour le moment de réorganiser les tables de soudure pour préfabrication, par l'adjonction de deux grues de 25 tonnes.

La Société vient d'ailleurs de recevoir de la Compagnie chilienne *Sud America de Vapores* commande de deux cargos de 9.250 tonnes. On prévoit en outre pour 1952 l'achèvement du *Charles-Tellier* (11.000 t.) et de deux cargos de 9.200 tonnes pour la Compagnie Dreyfus. Le paquebot *Edouard-Branty* ne sera livré qu'au printemps 1953.

CHANTIER ET ATELIERS DE SI-NAZAIRE (Penhoët). — On annonce officiellement que la Compagnie Shell Maritime vient de confirmer aux Chantiers et Ateliers de St-Nazaire Penhoët la commande d'un tanker de 31.000 tonnes.

CONSTRUCTIONS DE LOCOMOTIVES BATIGNOLLES CHATILLON. — C'est le 19 mars 1952 qu'ont été introduites à la rubrique « Promesses d'actions » les promesses d'actions émises en novembre-décembre 1951.

Le Conseil d'administration a en outre fixé au 7 avril 1952 la date de retrait de la S.I.C.O.V.M. des 99.404 actions de 2.500 francs numérotées de 1 à 99.404. Les demandes d'échange seront reçues à partir du 8 avril.

RAFFINERIES FRANÇAISES DE PÉTROLE DE L'ATLANTIQUE. — La moyenne mensuelle d'huile brute traitée à Donges atteint 106.000 tonnes, pour janvier et février 1952, contre 66.634 tonnes pour la période correspondante de 1951. Pendant ces deux mois, on a produit en particulier en 1952 : 52.472 tonnes d'essence, 53.155 tonnes de gasoil, et 83.318 tonnes de fuel.

ATELIERS ET FORGES DE L'OUEST. — Au cours de l'année écoulée, les Ateliers et Forges de l'Ouest ont notamment construit : deux remorqueurs de 120 CV ; trois vedettes à moteur Diesel pour passages ; deux flotteurs spéciaux pour pont tournant de conduite flottante de drague rotuleuse.

Ils ont en outre effectué de nombreuses réparations importantes sur un grand nombre

CHARGEURS REUNIS. — Depuis le 18 mars 1952 les obligations 4 % 1942 ne sont plus négociables qu'en titres munis d'une feuille de coupons portant les numéros 21 à 40 attachés.

DELMAS VIELJEUX. — L'exercice 1951 fait apparaître un bénéfice net de 107.938.347 francs, après affectation de 161.815.448 francs aux amortissements et de 17 millions à la provision pour impôts des sociétés. Rappelons qu'en 1950, le bénéfice net n'avait pas dépassé 92.019.969 francs. Le Conseil proposera un dividende de 325 francs net par action.

CARBONISATION ET CHARBONS ACTIFS. — L'Assemblée extraordinaire du 25 mars a décidé une augmentation de capital de 300 à 400 millions de francs, par émission d'actions de numéraires.

On se souvient que l'exercice 1950 (c'est-à-dire le solde par un bénéfice net de 54.696.141 francs, qui avait permis de distribuer 67 fr. 50 brut par action de 750 francs et 225 fr. brut par action de 2.500 francs. Il semble que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1951 permettront de porter les dividendes de 9 à 10 %.

HYPERPHOSPHATES RENO. — En 1951, il a été produit 166.161 tonnes d'hyperphosphates, contre 133.385 tonnes l'année précédente.

La Société a reçu pendant cette année 133.546 tonnes de phosphate, et a exporté 136.499 tonnes, contre 152.967 tonnes en 1950 (surtout vers la Nouvelle-Zélande et le Brésil).

KUHLMANN. — Depuis le 24 mars 1952, en liquidation d'arrêt, on a admis aux négociations à terme les actions de 4.000 francs en remplacement des actions anciennes de 1.000 francs. D'autre part, le 24 mars, les reports se sont effectués sur 75 actions de 1.000 francs plus 23 actions de 4.000 francs.

PECHEINEY. — L'exercice 1951 a été marqué par une augmentation du chiffre d'affaires qui dépasse de 50 % celui de 1949 (lui-même supérieur de 40 % à celui de 1948). Le bénéfice net s'élevait à 341.134.058 fr. contre 450.049.092 fr. Le Conseil proposera un dividende de 350 francs brut par action regroupée et de 246,92 fr. brut par action nouvelle.

Par rapport à 1938, la production des usines Pêcheiney a triplé, et elle représente actuellement 80 % de la production française. Alors qu'en 1948, l'exportation ne représentait que 8 % de cette production, elle atteint en 1951, 22,5 % (contre 28 % en 1950).

CRÉDIT NANTAIS

Banque Régionale

la plus solidement implantée en Bretagne

Siège Social : **NANTES** (CAPITALE DE L'OUEST)

LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

*préserve l'une des richesses
essentielle de la Bretagne*

LES départements bretons se classent parmi les plus gros producteurs de pommes de terre, puisque leur récolte commune représente actuellement environ 15 % des quelque 160 à 170 millions de quintaux qui constituent la récolte totale de la France. Pour la production des plants, c'est plus remarquable encore : le Finistère arrive en tête de tous les départements français, le Morbihan et les Côtes-du-Nord venant aussitôt après. Le maintien de notre production à ce rang particulièrement flatteur est le résultat d'une lutte sans répit qu'il faut mener contre l'ennemi numéro un de nos récoltes : le doryphore.

L'INSECTE ET SES RAVAGES

Le doryphore a été reconnu pour la première fois par Say, en 1824, aux Etats-Unis, dans l'Etat du Colorado, sur le versant oriental des Montagnes Rocheuses, d'où le nom de « bête du Colorado » qui lui fut donné par la suite et qui traduisait l'angoisse qu'inspirèrent ses dévastations. Dès l'apparition du doryphore sur la côte Atlantique des Etats-Unis, la France s'inquiéta, et un décret en date du 27 mars 1873 interdit l'importation des pommes de terre en provenance d'Amérique.

Jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, le vieux continent avait réussi à se préserver du doryphore. Malheureusement, en 1922, un foyer d'infestation se déclarait dans la Gironde, à quelques kilomètres au nord-ouest de Bordeaux, et par ce foyer, malgré tous les efforts déployés, la France devait être envahie et, par elle, ultérieurement, la plus grande partie de l'Europe. Installé en Europe, le doryphore se propagea. Le régime



français des vents et l'action retardatrice du relief le firent progresser vers le nord et l'est à raison de 42 km. par an, soit deux fois plus vite que vers le sud. En 1940, en 18 ans, toute la France, sauf la Corse, était envahie.

Les départements bretons furent atteints dans l'ordre suivant : la Loire-Inférieure en 1931, l'Ille-et-Vilaine en 1932, le Morbihan et les Côtes-du-Nord en 1933, le Finistère en 1934.

C'est que le doryphore connaît une prolifération particulièrement rapide : en moyenne, une femelle pond 800 œufs au printemps et 500 larves éclosent ; au début de l'automne, 400 insectes ragés s'enfouissent ; au printemps suivant, 200 insectes partent en vol. Le déchet est dû aux intempéries et aux ennemis naturels du doryphore (mursailles, hérissons, coléoptères, araignées et punaises des champs).

Et les ravages de l'insecte sont importants : la larve, au cours de ses quatre âges, soit en 16 jours environ, consomme 35 cm² de feuilles et l'insecte parfait, pendant sa première période d'activité, soit en 30 jours, consomme 160 cm²; le total se chiffre ainsi à 195 cm². Comme on le voit, l'insecte d'été est particulièrement vorace. Mais c'est l'insecte printanier qui l'engendre, et il suffit de cinq insectes printaniers par pied pour que leur engence fasse cesser toute culture.

LES MOYENS DE DEFENSE

On peut envisager la lutte contre le doryphore par des méthodes biologiques, qui consistent à chercher à obtenir des variétés de pommes de terre, sinon complètement immunes, tout au moins assez mal appréciées des doryphores. On s'efforce également de trouver une plante piège, c'est-à-dire une plante plus attractive pour le doryphore que la pomme de terre.

On a pensé à utiliser aussi les ennemis naturels de la chrysoïde, dont on s'efforce d'acclimater certaines espèces américaines.

Mais les résultats obtenus ne se sont pas encore révélés très satisfaisants. Et force est, pour le moment, de poursuivre la lutte contre le doryphore de façon curative, à l'aide d'insecticides qui donnent d'excellents résultats.

Un bon insecticide contre les doryphores devrait avoir les qualités suivantes : grande toxicité ; action rapide, c'est-à-dire entraînant la paralysie au bout de quelques minutes ; toxicité nulle ou faible envers l'homme ou les animaux à sang chaud, ainsi qu'envers les poissons et les végétaux ; absence d'action irritante pour les animaux à sang chaud et absence d'odeur ou d'odeur très faible et non désagréable ; longue durée d'action, c'est-à-dire grande stabilité chimique ; prix peu élevé.

Dans la pratique, la plupart des insecticides ne possèdent pas toutes ces qualités réunies ou au degré voulu ; c'est ce qui peut déterminer le choix à faire.

Les insecticides se rattachent à trois catégories principales : les produits chimiques classiques, les extraits de végétaux et les produits organiques de synthèse.

LES PRODUITS CHIMIQUES CLASSIQUES

Dans cette catégorie entrent les arsénates et produits arsénicaux, les composés fluorés, le sulfure de carbone, les hydrocarbures liquides, les engrais, etc.

Mais le groupe le plus utilisé est celui des arsénates et produits arsénicaux, dont seuls les sels insolubles sont autorisés par la loi. On les emploie pour le traitement du feuillage.

La toxicité des produits arsénicaux vis-à-vis de l'homme et des animaux a nécessité certaines prescriptions légales. Notamment, leur emploi en pulvérisation exige une autorisation spéciale, tandis que le traitement limite, pour les pommes de terre, est fixé à une semaine avant l'arrachage. Il ne faut d'ailleurs pas exagérer le danger. Il est complètement évité grâce à quelques précautions simples.

Parmi les arsénates, les plus intéressants sont les arsénates de chaux (tricalciques), contenant généralement 20 à 27 % d'arsenic. Leur préparation prévoit une charge améliorant l'adhérence sur le feuillage tout en apportant la chaux nécessaire. Les arsénates de chaux, d'un prix peu élevé, présentent les possibilités d'emploi les plus étendues. Ils sont actifs contre les larves et se montrent efficaces envers les insectes parfaits. Leur persistance d'action correspond également à un maximum.

LES EXTRAITS DE VEGETAUX

Dans cette catégorie entrent les produits dérivés de la rotenone, la pyréthre, les dérivés du pin maritime, etc.

Ce sont les produits dérivés de la racine de rotenone qui présentent le plus d'intérêt. Le suc de ces légumineuses tropicales était utilisé autrefois, dans de nombreux pays, comme poison de flèche. Absorbée par voie buccale, la rotenone est inefficace pour l'homme. L'insecticide est obtenu par le broyage des racines.

Contre le doryphore, les produits rotenonnés peuvent être directement employés par pulvérisation, ce qui est un avantage. L'inconvénient de leur utilisation réside dans leur instabilité relative et dans la variation en toxicité des produits. Ce sont, de plus, des produits relativement coûteux.

Le pyréthre est obtenu par broyage de la fleur d'un chrysanthème cultivé dans le midi de la France. Non toxique pour l'homme, il s'emploie surtout par pulvérisation, d'où économie de temps. Son action foudroyante est exclusivement de contact : elle s'attaque au système nerveux. Malheureusement, son action est fugace et il se conserve mal.

LES PRODUITS ORGANIQUES DE SYNTHESE

Cette catégorie est la plus récente : le D.D.T., chef de file, n'a été créé qu'au cours de la dernière guerre. Outre les poudres à base de D.D.T. et celles à base de Pheno-

thiazine, la catégorie comprend les produits à base d'H.C.H. (hexa-chlorocyclo-hexane).

Les produits organiques de synthèse, utilisables contre les doryphores, sont employés en pulvérisation ou pulvérisation ; ils agissent par contact ou paralysent les nerfs et peuvent agir aussi par ingestion. Ces produits possèdent la plupart des qualités demandées à un bon insecticide ; toutefois, l'action de certains d'entre eux est assez lente, les doryphores ne mourant qu'après quelques jours. En outre, ces produits reviennent assez chers.

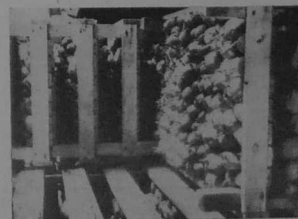
L'EFFICACITE DE LA LUTTE MENE EN FRANCE

Le doryphore est maintenant établi dans toute la France ; il s'y est acclimaté et fait désormais partie de notre faune. On ne peut plus espérer sa complète disparition. Il faut vivre avec lui et récolter, malgré lui, des pommes de terre.

Sans doute doit-on continuer à rechercher de bonnes variétés immunes de pommes de terre, et à poursuivre des études en vue du renforcement des ennemis naturels du doryphore, notamment par des entomophages américains. Mais cela ne peut qu'aider à lutter contre le doryphore. La lutte elle-même doit être menée par des insecticides et la bonne méthode est de traiter le feuillage et de le faire au moment où apparaissent les larves du 3^e stade (grosseur d'un grain de blé), c'est-à-dire à l'époque où aucune larve n'est encore susceptible de s'enfouir pour la zymose et où la majorité des œufs sont éclos. Cette date n'est pas fixe chaque année et elle peut différer selon les climats régionaux. C'est une question d'observation. On peut faire un second traitement en été, si cela est nécessaire.

Reste maintenant la question du choix entre les divers insecticides. En gros, on peut dire, que ce choix dépend de la nature et de l'importance des cultures. S'il s'agit de jardins ou de potagers, les arsénicaux sont à exclure ; on peut conseiller, comme pratique, l'usage de produits polyvalents, protégeant la pomme de terre comme la carotte ou le poireau. Pour les grandes cultures, l'emploi des arsénicaux est particulièrement avantageux, car ils ont une persistance de quinze jours à trois semaines sur les feuilles, et leur prix est économiquement sans rival.

Pour terminer, on ne saurait mieux faire que de souligner l'efficacité de la lutte menée en France contre le doryphore. Non seulement l'importance de la production de pommes de terre a été maintenue, mais elle a encore été augmentée. Les récoltes sont même devenues plus régulières. Cela tient en partie à ce que l'action qui met en échec le doryphore débarrasse en même temps les plantations d'autres ennemis, négligés, de la pomme de terre.



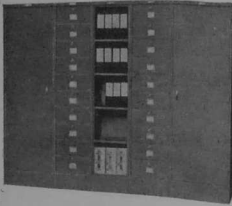
INDUSTRIELS, COMMERÇANTS, NOTAIRES, BANQUIERS, etc...

La place vous manque !...

Abair A RÉALISÉ POUR VOS SERVICES SES ENSEMBLES MURAUX

COMPOSÉS D'ÉLÉMENTS "MONOBLOCS" S'ACCROCHANT PAR SIMPLE BOULONNAGE : ARMOIRES PENDERIES, ARMOIRES À DOCUMENTS, MONOCLAPS À HAUTEURS MULTIPLES pour classement horizontal COLONNES RELIURES avec ou sans portes pour Classeurs à levier, Bottins etc...

Abair POUR TOUTS VOS BESOINS, CONSULTEZ-VOUS 75, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI - PARIS XI^e - TEL. ODE. 24-20 21



Efficiente

GRÂCE AU MATÉRIEL MÉTALLIQUE FLAMBO POUR LE BUREAU ET POUR LE CLASSEMENT

FICHES ET FICHERS CAVALIERS ET ONGLETS ÉPINGLES DE SIGNALISATION CLASSEURS VERTICAUX CLASSEURS SUR CHARIOT BUREAUX INSONORISÉS CHAISES ET FAUTEUILS

CLASSEMENT RATIONNEL POUR CARTES PERFORÉES MICROFILMS

FLAMBO

51 bis, AV. DE LA RÉPUBLIQUE, PARIS XI^e. ODE. 35-39

Agences de Nantes : 12, rue Crébillon. Tél. : 316-50

Industriels

pour développer votre clientèle, augmenter votre chiffre d'affaires :

FAITES DE LA PUBLICITÉ DANS LE BOTTIN ANNUAIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Le BOTTIN, Catalogue de la Production française, est consulté journellement par des milliers d'acheteurs. POUR VENDRE, vous avez donc intérêt à passer des annonces sous toutes les rubriques concernant vos activités.

UNIQUEMENT auprès de votre représentant Monsieur DUBAR, 7, rue Poullet-Duparc RENNES (I. E. V.) — Tél. 61-27

LU SUCCÈS QUI DURE VEUT DIRE QUALITÉ **LU**

LEFÈVRE UTILE

LES AMITIÉS SOCIALES

Bretagne Industrielle Commerciale et Agricole a déjà souligné plus d'une fois la situation démographique de la Bretagne, qui rend inductible un certain exode rural. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas spécial à la Bretagne, et une récente étude de M. Jean Fourastie, « La Civilisation de 1950 », montre bien que progressivement la proportion des ruraux dans le monde diminue.

Dans l'Ouest, ce mouvement revêt une ampleur particulière du fait du caractère rural très accentué de la main-d'œuvre. Il a d'ailleurs été signalé ici même qu'une enquête menée dans plusieurs communes de la région de Fougères prouvait qu'au moins 40 % de jeunes ruraux de 14 à 30 ans ne pourraient s'installer au pays même. Une étude effectuée ces dernières semaines par l'Association Familiale du canton de la Chapelle-sur-Érdre (Loire-Inférieure) conduit à un chiffre légèrement plus élevé.

Pour résoudre ce problème complexe de l'installation des jeunes, des migrations intérieures vers les terres dépeuplées du Sud-Ouest ou du Centre ne suffiront pas, ne serait-ce qu'en raison de l'importance des fonds nécessaires par un tel transfert. Beaucoup de jeunes continueront donc à chercher de profession et à chercher du travail dans les villes. Là se trouve l'une des justifications de la campagne actuellement menée en faveur de l'industrialisation de la Bretagne : plutôt que de laisser ces jeunes bretons se perdre dans les sites industriels français déjà surchargés mieux vaut rapprocher les industries de cette main-d'œuvre disponible.

Mais il convient de rappeler auparavant que la situation des jeunes dans les villes de Bretagne n'est déjà pas extrêmement brillante. Il y a un mois, une assistante sociale spécialisée dans les problèmes sociaux du bâtiment, à Nantes, a découvert au cours d'une enquête rapide quelques 400 jeunes de cette profession logés dans des conditions invraisemblables d'inconfort, sinon d'insalubrité.

Dans une petite cité comme Fougères, qui pourtant n'attire guère actuellement la main-d'œuvre, à cause de la crise qui l'acable, la Foyer du Jeune Travailleur abrite une trentaine de jeunes de moins de 20 ans.

Un sondage, opéré à Vannes dans les petites entreprises qui emploient un seul apprenti, a permis de constater les conditions incroyables dans lesquelles sont logés ces jeunes — parfois très jeunes — garçons.

A Rennes, depuis sept ans fonctionne un Foyer du Jeune Travailleur. Plus de 80 % des jeunes pris en charge par lui viennent d'un dehors de la ville.

Telle est la situation actuelle. Que sera-ce le jour où l'on assistera à un nouvel appel de main-d'œuvre ? Dès, à Rennes, la seule annonce de la création de l'usine Citroën a fait « s'installer » dans la ville des chômeurs qui espèrent un jour ou l'autre trouver ainsi plus facilement du travail. Ce courant humain attire par l'industrialisation est normal. Nous avons dit en commençant qu'il était même souhaitable puisque ainsi l'exode de la campagne vers la ville sera limité à la région même et donc moins « dépayssant ».

C'est dans cet esprit que l'Association des Amitiés Sociales, qui agit avec succès le Foyer du Jeune Travailleur de Rennes et celui de Fougères, s'apprête à lancer une grande campagne destinée à alerter l'opinion et à recueillir des fonds pour cet équipement social indispensable à l'industrialisation de la Bretagne. Un comité de patronage s'est constitué, qui comprend notamment M. l'inspecteur général Bénédetti, préfet d'Ille-et-Vilaine ; M. Prof. Roume, président de la VI^e Région économique et de la Chambre de Commerce de Rennes ; M. Bertin, président de la VI^e Région économique et de la Chambre de Commerce de Nantes ; M. R. Duvalier, président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de la Sécurité Sociale ; M. le général Couvreur, président de la Fédération Bretonne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, etc...

Cette campagne, placée sous le titre **Avant-Bretagne** sera organisée du 17 au 26 mai, avec le concours de ce renouveau d'opinion publique qu'est M. Jean Nohain. Il serait souhaitable que les cercles patronaux et agricoles apportent leur concours à une telle campagne. Les séances de gala qui seront données dans chaque département et les émissions radiophoniques sur les antennes de Radio-Bretagne doivent permettre de faire entendre la voix de ceux qui ont déjà présidé à cette transformation de la Bretagne, si souvent préconisée dans cette revue.

Dès à présent les participations à la souscription ouverte dans le cadre de cette campagne peuvent être adressées au numéro de compte qui vient d'être ouvert sous le titre **Campagne Avant-Bretagne** (C.C.P. Rennes 344-71). Les noms des premiers souscripteurs seront publiés et nous pensons que les amitiés économiques de la région de l'Ouest feront un excellent accueil à l'initiative des Amitiés Sociales et à cette campagne **Avant-Bretagne** dont le titre est déjà tout un programme.

Guy HOUST, membre du Conseil économique, membre du Comité d'Administration des Amitiés Sociales, président de la Commission du Logement de l'Union nationale des Associations Familiales.

CHAUDIÈRES FIELD

TYPE G

entièrement soudées

E^{ts} O. GOEMINNE

A. BRÉDA ET R. GOEMINNE
47 bis, Bd Felix FAURE — SAINT-DENIS
TEL. PIA 79 01 et 51 — ANR TEL. 160 SAINT DENIS

NOXYDOL

Composé liquide de tensiologique pour

DÉBLOQUER DÉROUILLER DÉGRIPPER

ECROUS - BOULONS - GOUDONS - RACCORDS

NOXYDOL facilite la rotation

Une goutte suffit

G. E. BARTHELEMY
64-66, Rue Debraux, VINCENNES (Seine) DAD 42-87

INFORMATIONS

DISTINCTIONS

Nous avons relevé dans les récentes nominations au grade de Chevaliers de la Légion d'honneur les noms de M. Delhay, directeur régional des Brasseries de la Meuse et espail de Belgique à Nantes ; de M. Louis Lolo, qui compte quarante-trois années de services dans l'armement naval, jusqu'à son entrée en 1909 à la Société des Villes Navales, avant de devenir, en 1943, Secrétaire Général de la Compagnie Navale de Réparations navales ; de M. J. B. Delaporte, Directeur de l'Agence navale des Etablissements Viret Frères (Byrrh) et membre du Comité d'Administration de l'École Supérieure de Commerce de M. J. Tranchot, Conseiller général et maire de St-Brieuc-en-Coglès ; de M. J. Crovan, Président du Conseil général du Finistère et maire de Quémener.

M. Paul Héger, adjoint au maire de St-Brieuc, ainsi que M. Auguste Raletan, président du Comité de la Foire-Exposition de St-Brieuc, ont d'autre part été promus au grade d'Officier de la Légion d'honneur.

Bretagne Industrielle, Commerciale et Agricole est heureuse de présenter ses plus sincères félicitations aux nouveaux décorés.

A LA COMMISSION PARLEMENTAIRE DU COMITÉ D'ÉTUDE ET DE LIAISON DES INTERETS BRETONS

La Commission a tenu sa dernière réunion à la fin du mois de mars, en présence de nombreux parlementaires. Après avoir évoqué les problèmes des pommes, à ce sujet, la Commission a entendu M. Paul Thani, député du Morbihan, parler de la situation des les bretonnes, où se posent de graves problèmes d'équipement et de liaison. La Commission a décidé d'étudier de façon approfondie la situation de ces îles. Elle a fixé à la dernière semaine d'avril la visite d'étude que les représentants du Plan, Monnet, des ministères de l'Économie nationale et de la Production industrielle, ont accepté de faire en Bretagne avec les parlementaires, et les représentants des organisations professionnelles, pour étudier la situation des industries chimiques bretonnes.

NANTES

INAUGURATION DE LA FOIRE COMMERCIALE

M. André Morin, ministre des Travaux publics, a inauguré la Foire Commerciale qui a ouvert ses portes à Nantes le 3 avril 1952, en présence de MM. Morin, préfet de la Loire-Inférieure, Orrison, maire de Nantes, et Loutrel, président de la Zone.

Après avoir félicité les réalisateurs de cette manifestation, le Ministre a affirmé que « cette foire est la fièvre légitime de notre région ».

TRAFFIC DES PORTS DE NANTES ET ANNEXES

Entre le 3 et le 30 mars, le tonnage des marchandises s'est élevé à 241.271 tonnes, dont 126.914 tonnes aux importations et 44.337 tonnes aux exportations.

RENNES

REUNION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Rennes a tenu sa réunion mensuelle le 3 mars dernier, sous la présidence de M. Prochomme. Après diverses communications, la Chambre a abordé la question de la circulation dans la ville de Rennes, avant de passer au programme des grands travaux. Le Président a été habilité à signer la convention qui doit intervenir avec l'Etat pour le financement de terrains formant la première tranche de la zone industrielle.

LORIENT

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce de Lorient et du Morbihan s'est réunie le 18 mars, en présence de M. Maitourau, sous-préfet de Lorient, représentant M. le Préfet du Morbihan. Différentes questions ont été abordées lors de cette réunion, et en particulier en ce qui concerne les ports du Morbihan, les transports et les P.T.T. M. Le Bourhis, président, a fait savoir d'autre part qu'il a demandé à M. le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de M. le Commissaire général au Plan de Modernisation et d'Équipement, en faveur des industriels morbihannais désireux de bénéficier des avantages de ce Plan.

BIBLIOGRAPHIE

Les Graphiques

Moyen de Direction des Entreprises
Par
Robert SATEY et Charles VORAZ
Conseils en Organisation
2^e édition - 1952

Ouvrage honore d'une récompense de la Chambre de Commerce de Paris (1^{er} vol. broché, 200 p., 16.24, 150 fig. et 12 tableaux. Prix franco 1.600 fr. Chez Georges Fière, 14, rue d'Anvers-Bruxelles, Tourcoing (Nord).

Chiffre de vente de cet ouvrage : plus de 100.000 exemplaires.

Cet ouvrage dont sept éditions ont déjà été épuisées vient de faire l'objet d'une nouvelle publication. Il traite de tous les graphiques susceptibles d'être utilisés pour permettre au chef d'Entreprise de prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler. Il a été question notamment de la tenue des affaires et des variations saisonnières, de la façon de surveiller les frais par rapport au chiffre d'affaires, de la rentabilité de l'entreprise, de la surveillance des stocks, de la précision et l'exécution d'un programme de fabrication, du contrôle de l'activité des représentants, de la surveillance de la répartition des commandes, etc. C'est un ouvrage clair, précis, pratique, dépourvu de tout appareil mathématique.

NÉCROLOGIE

C'est avec surprise et douleur que nous avons appris le décès de M. André Samzun, président-directeur général des Etablissements Maresché et Cie.

La figure de M. André Samzun était trop connue pour qu'il soit utile de rappeler ici l'incalculable activité qu'il a su déployer au service des Etablissements Maresché et de l'industrie bretonne en général. On sait que M. André Samzun était Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Vasa, Président de la Fédération de l'Industrie du Morbihan, membre de la Chambre de Commerce, et en outre vice-Consul de Suède.

Les obsèques ont été célébrées à Larmor-Plage, près de Lorient, en présence d'une très nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait MM. Maresché, secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, Majourau, sous-préfet de Lorient, le Commandant Deschamps, représentant l'ancien Ministre, Habin, vice-président du Comité National du Patronat Français, représentant M. Georges Villiers, etc.

Bretagne Industrielle Commerciale et Agricole, dont M. André Samzun a été l'un des promoteurs, et à laquelle il ne cessait, jusqu'à la veille de l'opération qui devait nous l'enlever, d'apporter l'appui le plus total, prie Mme Samzun et ses enfants, ainsi que le personnel des Etablissements Maresché et Cie de trouver ici l'assurance de ses condoléances les plus émuës.



CHAFFOTEAUX ET MAURY


SAINT-BRIEUC

La plus grande production mondiale de chauffe-eau instantanés

ÉTABLISSEMENTS CHAFFOTEAUX & MAURY

Le Légué

Tél. : 159 Côtes du Nord



TÔLES MINCES
TÔLES GLACÉES
POUR CARROSSERIE
AUTOMOBILE
TÔLES DYNAMO
TÔLES PLOMBÉES
TÔLES GALVANISÉES
FERS BLANCS & NOIRS
FERS IMPRIMÉS
PIÈCES DE FONDERIE
EN FONTE & EN ACIER



FORGES d'HENNEBONT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.300.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 43, RUE DE LIÈGE - PARIS 8^e EUR. 36-38
USINES A HENNEBONT (MORBIHAN) LE 1